

Jøtul PC 1200 / PI 1200

Jøtul PC 1200 / PI 1200

FR - Manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien

2



Jøtul PC 1200



Jøtul PI 1200

FR - Avant utilisation, lire attentivement le manuel général d'installation, d'utilisation et d'entretien



Les manuels fournis avec le produit doivent être conservés pendant toute la durée de vie du produit.

SOMMAIRE

1 PRÉAMBULE	3	8 OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES	16
1.1 Symbologie	3	8.1 Remplissage des pellets	16
1.2 Utilisation	3	8.2 Alimentation électrique	16
1.3 Objectifs et contenu du manuel	3	8.3 Paramétrages préliminaires	16
1.4 Entretien du manuel	3	9 UTILISATION DE L'INSERT	17
1.5 Mise à jour du manuel	3	9.1 Allumage	17
1.6 Généralités	3	9.2 Modification des paramètres	17
1.7 Principales normes de sécurité de référence à respecter	3	9.3 Extinction	17
1.8 Garantie légale	4	9.4 Fonctionnement avec un thermostat ambiant	17
1.9 Limites de responsabilité du fabricant	4	9.5 Fonctionnement avec une sonde ambiante installée sur l'insert	17
1.10 Caractéristiques de l'utilisateur	4	9.6 Conditions de tirage	18
1.11 Assistance technique	4	10 FONCTIONS DISPONIBLES	18
1.12 Pièces détachées	4	10.1 Fonction Timer	18
1.13 Plaque signalétique	4	10.2 Fonction économie "Éco Mode"	18
1.14 Livraison de l'insert	4	10.3 Fonction "Delta de rallumage"	19
2 RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ	4	10.4 Fonction autonomie	19
2.1 Recommandations pour l'installateur	4	10.5 Fonction ravitaillement	19
2.2 Recommandations pour le responsable de l'entretien	5	10.6 Rallumage après une coupure de courant	19
2.3 Consignes destinées à l'utilisateur	5	10.7 Fonction "Blocage clavier"	19
3 CARACTÉRISTIQUES DU COMBUSTIBLE	5	10.8 Température minimum	19
3.1 Caractéristiques du combustible	5	11 GESTION DES ALARMES	20
3.2 Stockage du pellet	6	12 ENTRETIEN	21
4 MANUTENTION ET TRANSPORT	6	12.1 Mesures de sécurité	21
4.1 Retrait de l'insert de la palette de transport	6	12.2 Entretien ordinaire à l'adresse de l'utilisateur	21
5 PRÉPARATION DU LIEU D'INSTALLATION	6	12.3 Entretien extraordinaire	23
5.1 Considérations générales	6	13 DÉSOSSEMENT ET MISE AU REBUT	23
5.2 Mesures pour la sécurité	6	SCHÉMA DE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE	24
5.3 Lieu d'installation de l'insert	6	LÉGENDE ÉTIQUETTE	25
5.4 Évacuation de la fumée	6	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	26
6 INSTALLATION	8	DIMENSIONS	27
6.1 Installation de l'insert à encastrement	8		
6.2 Prise d'air	9		
6.3 Application et raccordements de l'électroventilateur	10		
6.4 Raccordement du refoulement air chaud	11		
6.5 Schéma de montage	12		
6.6 Chargement des pellets	12		
6.7 Réalisation de trous techniques sur le revêtement	12		
6.8 Branchements	13		
6.9 Configuration initiale	13		
7 DESCRIPTION DE L'INSERT	14		
7.1 Clavier de commande	14		
7.2 Utilisation du clavier de commande	15		
7.3 Paramètres de fonctionnement	16		

1 PRÉAMBULE

Les appareils de chauffage Jøtul (dénommés ci-après insert à granulés) sont construits et assemblés suivant les prescriptions de sécurité indiquées dans les directives européennes de référence.

Ce manuel est destiné à l'usage des utilisateurs, des installateurs, poseurs et manutentionnaires des inserts. En cas de doute, sur le contenu de cette notice, et pour chaque éclaircissement, contactez le fabricant, ou le revendeur agréé, en citant le numéro du paragraphe faisant objet de la demande.

L'impression, la traduction et la reproduction, même partielle, de ce document doivent être soumis à autorisation écrite de la société JØTUL.

Les informations techniques, les représentations graphiques et spécifiques, présentes dans cette notice, ne doivent pas être divulguées à un tiers.

Ne pas mettre en œuvre un insert, si l'installateur ou le poseur n'a pas compris parfaitement ce qui est indiqué dans ce manuel. En cas de doute, demander toujours l'intervention d'un technicien agréé JØTUL.

JØTUL se réserve le droit d'apporter toutes modifications spécifiques et techniques et/ou fonctionnelles sur l'insert, à tout moment, sans aucun préavis.

1.1 SYMBOLOGIE

Dans le présent manuel, les indications, instructions ou recommandations les plus importantes sont accompagnées selon les cas d'un des symboles suivants :



Indications relatives à la bonne utilisation de l'insert et aux responsabilités des personnes amenées à intervenir sur celui-ci.



Indications relatives au respect d'une règle spécifique pour prévenir les risques de dommages physiques et matériels.

1.2 UTILISATION



L'équipement de l'insert JØTUL est conçu pour chauffer l'intérieur de la maison. D'une technologie avancée, il est alimenté avec des granulés de bois par un mode de fonctionnement automatique.

Le chauffage fonctionne uniquement avec la porte de l'insert fermée.

Vous ne devez jamais ouvrir cette porte pendant le fonctionnement de l'insert.



L'utilisation prévue et les configurations indiquées de l'insert ci-dessous sont les seules autorisées par le fabricant. Ne pas utiliser l'appareil de chauffage en désaccord avec les directives fournies.

1.3 OBJECTIFS ET CONTENU DU MANUEL

Le but de ce manuel est de fournir à l'installateur certaines règles fondamentales et les bases pour une bonne installation ainsi que la maintenance. Le respect scrupuleux de ce qui est décrit dans ce manuel garantit un niveau élevé de sécurité et de longévité de l'insert.

1.4 ENTRETIEN DU MANUEL

CONSERVATION ET CONSULTATION

Le manuel devra être soigneusement conservé et devra être disponible pour consultation par l'utilisateur ainsi que les professionnels intervenant pour le montage et l'entretien.

Le manuel de montage est une partie intégrante de l'insert.

DÉTÉRIORATION OU PERTE

Si vous en avez le besoin : demander un nouvel exemplaire à votre revendeur JØTUL.

VENTE DE L'INSERT

À la rétrocession de l'insert, l'utilisateur est tenu de remettre au nouveau propriétaire, le manuel.

1.5 MISE A JOUR DU MANUEL

Ce manuel est conforme aux connaissances techniques disponibles au moment de la commercialisation de l'insert.

Les inserts vendus avec toute la documentation technique nécessaire ne sauraient être considérés non-conformes par JØTUL, suite à d'éventuelles modifications ou applications de nouvelles technologies sur les appareils commercialisés par la suite.

1.6 GÉNÉRALITÉS

INFORMATIONS

Pour tout échange d'informations avec le fabricant de l'insert, mentionner le numéro de série et les données d'identification figurant dans la fiche technique dédiée.

RESPONSABILITÉS

La fourniture du présent manuel décharge JØTUL de toute responsabilité aussi bien civile que pénale en cas de dommages provoqués par le non respect, quand bien même partiel, des indications et instructions figurant dans le présent manuel.

JØTUL décline également toute responsabilité en cas d'utilisation impropre ou non conforme de l'appareil, en cas de modification et/ou de réparations effectuées sans autorisation, de même qu'en cas d'utilisation de pièces détachées qui ne seraient pas d'origine, ou non adaptées au modèle de l'insert, objet du présent manuel.

ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE

Les opérations de maintenance doivent être effectuées par du personnel qualifié pour intervenir sur le modèle de l'insert qui est référencé dans ce manuel.

RESPONSABILITÉS DES TRAVAUX D'INSTALLATION

La responsabilité de l'ensemble des travaux d'installation de l'insert ne peut pas être considérée comme à la charge de JØTUL.

- Seul l'installateur, est chargé d'effectuer les contrôles sur l'existence d'une entrée d'air de combustion et de sa section conformément aux normes en vigueur, ainsi que la conformité des solutions proposées pour l'installation de l'insert conformément aux DTU 24-1 et 24-2 ainsi qu'à l'arrêté du 22 Octobre 1969.
- Il doit également satisfaire à toutes les normes de sécurité fixées par une législation spécifique en vigueur dans l'État où l'insert est installé.
- L'installateur devra posséder les qualifications requises dans la directive européenne N° 2009/28/CE du 23/04/2009 JOUE du 05/06/2009 article 14-3.

UTILISATION

L'utilisation de l'appareil est soumis, ainsi que les exigences contenues dans le présent manuel, à la conformité de toutes les normes de sécurité fixées par la législation spécifique en vigueur dans l'État où il est installé.

1.7 PRINCIPALES NORMES DE SÉCURITÉ DE RÉFÉRENCE À RESPECTER

- A) Directive 2006/95/CE : « Matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension ».
- B) Directive 2004/108/CE : « Le rapprochement des législations des États membres relatif à la compatibilité électromagnétique ».

- C) Directive 89/391/CEE : « Mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et la santé des travailleurs au travail ».
- D) Directive 89/106/CEE : « concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives aux produits de construction ».
- E) Directive 85/374/CEE : « En ce qui concerne le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres concernant la responsabilité des produits défectueux. »
- F) Directive 1999/5/CE : « concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications et la reconnaissance mutuelle de leur conformité ».

1.8 GARANTIE LÉGALE

Pour que l'utilisateur puisse profiter de la garantie légale, conforme à la directive 1999/44/CE, il devra scrupuleusement suivre les prescriptions contenues dans ce manuel, et en particulier :

- Toujours agir dans les limites d'utilisation de l'insert.
- Veillez à ce que les opérations d'entretien nécessaires soient toujours effectuées à intervalles réguliers.
- Confier l'utilisation de l'insert aux seules personnes possédant toutes les compétences nécessaires à cet effet.

Le non respect des instructions et recommandations des exigences contenues dans ce manuel a pour effet d'annuler immédiatement la garantie.

1.9 LIMITES DE RESPONSABILITÉ DU FABRICANT



Le fabricant est déchargé de toute responsabilité civile et pénale, directement ou indirectement dans les cas suivants :

- Installation non conforme aux normes et à la réglementation en vigueur dans l'État où l'insert est installé.
- Manque d'entretien de la part de l'utilisateur ou de l'installateur.
- Non respect des instructions figurant dans le présent manuel.
- Installation faite par des personnes mal ou non formées.
- Utilisation non conforme aux consignes de sécurité.
- Modifications ou réparations effectuées sans l'autorisation du fabricant.
- Utilisation de pièces détachées qui ne sont pas d'origine pour le modèle de l'insert.
- Des événements exceptionnels.

1.10 CARACTÉRISTIQUES DE L'UTILISATEUR



L'utilisateur de l'insert doit être une personne adulte et responsable possédant les connaissances techniques et nécessaires pour procéder aux opérations d'entretien courant des composants mécaniques et électriques de l'appareil.



Veillez à ce que les enfants ne s'approchent pas tout près de l'insert pour jouer alors qu'il est allumé.

1.11 ASSISTANCE TECHNIQUE

Les services d'assistance JØTUL sont en mesure de résoudre tout problème inhérent à l'utilisation et à l'entretien tout au long du cycle de vie de l'insert.

JØTUL est à complète disposition de l'utilisateur pour fournir l'adresse du centre d'Assistance Technique Agréé le plus proche.

1.12 PIÈCES DÉTACHÉES

Veillez à faire usage exclusivement de pièces détachées d'origine.

Ne pas attendre l'usure complète des composants avant de procéder à leur remplacement.

Remplacer un composant avant son usure complète permet la prévention de sa rupture subite susceptible de provoquer des dommages physiques et/ou matériels.

Effectuer à intervalles réguliers les contrôles d'entretien indiqués dans le chapitre « Entretien et nettoyage ».

1.13 PLAQUE SIGNALÉTIQUE

La plaque signalétique est apposée sur l'arrière de l'insert et contient toutes les données caractéristiques du produit, y compris les références du fabricant, le numéro de matricule et le marquage **CE**.

1.14 LIVRAISON DE L'INSERT

L'insert est livré parfaitement emballé dans un carton et fixé sur une palette en bois permettant son déplacement par chariot élévateur et/ou d'autres moyens.

À l'intérieur de l'insert, sont présentes les fournitures suivantes :

- Manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien.
- Télécommande (seulement pour les modèles qui en sont dotés).
- Outil pour l'ouverture du cendrier (uniquement pour les modèles qui le nécessitent).

2 RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ

2.1 RECOMMANDATIONS POUR L'INSTALLATEUR

Suivre les instructions de ce manuel.

Les instructions de montage et démontage de l'insert sont disponibles uniquement pour les techniciens professionnels.

Dans le cas où l'installateur serait défaillant, veuillez nous contacter pour l'intervention d'un autre technicien agréé par JØTUL.

La responsabilité de travailler sur l'insert est, et reste, uniquement celle de l'installateur. Celui-ci est chargé de l'exécution de la visite technique et du conseil pour les meilleures solutions d'installation.

L'installateur doit se conformer à toutes les réglementations de sécurité locales, nationales et européennes et notamment aux DTU 24-1 et 24-2.

L'appareil doit être installé sur des sols avec une capacité portante suffisante.

Vérifiez que les prédispositions de l'apport d'air de combustion soient conformes au type d'installation.

Ne faites pas de connexions électriques avec des câbles volants ou temporaires non isolés.

Vérifiez que la mise à la terre du système électrique soit efficace.

L'installateur avant de commencer les étapes de montage ou de démontage de l'insert, doit se conformer aux précautions de sécurité requis par la loi et en particulier dans le cadre réglementaire du Code du Travail.



Vérifier si les prédispositions du conduit de fumée et de la bouche d'air sont conformes au type d'installation.

2.2 RECOMMANDATIONS POUR LE RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN



- Suivre les instructions de ce manuel.
- Toujours utiliser un équipement de sécurité adéquat et d'autres moyens de protection.
- Avant toute opération de maintenance assurez-vous que l'insert, s'il vient d'être utilisé, soit complètement refroidi.
- Dans le cas où un seul des dispositifs de sécurité ne fonctionne pas, l'insert doit être considéré comme hors d'état de fonctionner.
- Retirez la prise d'alimentation électrique avant de travailler sur des connecteurs électriques et électroniques à l'intérieur de l'appareil.

2.3 CONSIGNES DESTINÉES À L'UTILISATEUR



- Prévoir un lieu d'installation de l'insert conforme à la législation locale, nationale et européenne.
- S'agissant d'un appareil de chauffage, les surfaces externes de l'insert sont particulièrement chaudes. La prudence maximale est recommandée pendant son fonctionnement, notamment :
 - ne pas toucher et ne pas s'approcher de la vitre de la porte au risque de se brûler,
 - ne pas toucher au raccordement des fumées,
 - ne pas effectuer de nettoyage de quelque type que ce soit,
 - ne pas vider les cendres,
 - ne pas ouvrir la porte vitrée,
 - ne pas ouvrir le tiroir à cendre (s'il est prévu),
 - ne pas laisser approcher les enfants.
- ne placez aucun objet sur l'insert.
- Observer les instructions reportées dans cette notice.
- Observer les instructions reportées sur les plaquettes appliquées sur l'insert.
- Les plaquettes sont des dispositifs de sécurité qui doivent être toujours parfaitement lisibles. En cas de détérioration ou d'illegibilité, elles doivent être remplacées en s'adressant au fabricant pour en demander les originaux.
- Utiliser uniquement du combustible conforme aux indications reportées dans le paragraphe relatif aux caractéristiques du combustible.
- Suivre scrupuleusement le programme d'entretien ordinaire et extraordinaire.
- Ne pas allumer l'insert sans avoir d'abord effectué l'entretien journalier préconisé dans le chapitre "Entretien" de cette notice.
- Ne pas allumer l'insert en cas de fonctionnement anormal, soupçon de rupture ou bruits insolites.
- Ne pas jeter d'eau sur le poêle en marche, y compris pour éteindre le feu dans le brasero.
- Ne pas éteindre l'insert en tirant le câble d'alimentation.
- Ne pas s'appuyer sur la porte ouverte car cela pourrait déstabiliser l'insert.
- Ne pas utiliser l'insert comme support ou ancrage de tout type.
- Ne pas nettoyer l'insert tant que la structure et les cendres ne soient pas complètement refroidies.
- Ne pas toucher la porte lorsque l'insert est en fonctionnement.
- Opérer toujours avec calme et en sécurité maximale.
- Le nettoyage du conduit de fumée doit s'effectuer comme décrit au paragraphe 12.3.8.
- Ne pas toucher les parties peintes pendant la marche de l'insert pour ne pas les endommager.

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

3 CARACTÉRISTIQUES DU COMBUSTIBLE

3.1 CARACTÉRISTIQUES DU COMBUSTIBLE

- Le pellet, ou granulé de bois (Fig. 3.1) est composé de différentes essences de bois compressé par procédé mécanique dans le respect des normes de protection de l'environnement. C'est le seul combustible autorisé pour ce type d'insert.
- Les performances et la puissance thermique de l'insert peuvent varier en fonction de la qualité des pellets de bois utilisés.
- L'insert à granulés nécessite pour un fonctionnement correct, des pellets ayant les caractéristiques suivantes :
 - Taille Ø 6 mm,
 - Longueur Max. 30 mm,
 - Humidité Max. : 8 à 10 % d'humidité.

L'insert est équipé d'un réservoir contenant les granulés d'une capacité indiquée dans la fiche technique dédiée.

Le couvercle de la trémie de chargement de l'insert se trouve sur la partie supérieure.

Le couvercle doit toujours être ouvert lors du chargement des granulés.



Pour des raisons de sécurité et afin d'assurer le contrôle de la température, il est impératif de ne pas utiliser du bois traditionnel sous forme de bûches.



L'appareil n'est pas un incinérateur et vous ne devez rien brûler qui ne soit pas du granulé de bois.



Le tuyau du kit de chargement n'a pas fonction de réservoir.



Fig. 3.1

3.2 STOCKAGE DU PELLETT



Les granulés doivent être stockés dans un endroit sec et pas trop froid.

Nous vous conseillons de conserver quelques sacs de pellets dans le local où se trouve l'insert ou dans une pièce adjacente afin d'avoir une température et un taux d'humidité acceptables.

Les granulés humides et/ou froids (5° C) réduisent la puissance thermique du pellet et l'on doit procéder à plus de fréquence de nettoyage du braseiro (imbrûlés).

Portez une attention particulière à l'entreposage et à la manutention des sacs de granulés afin d'éviter le concassage et la formation de poussière.

Vous risquez alors d'introduire de la sciure de bois dans le réservoir de l'insert, et cela pourrait causer un bourrage ou un blocage de la vis d'alimentation et causer des dommages au moteur d'entraînement de la vis.

Les caractéristiques des pellets doivent être conformes aux exigences des normes UNI EN 14961-2.

4 MANUTENTION ET TRANSPORT

L'insert est livré complet avec toutes les pièces fournies.

Faites attention à la tendance au déséquilibre de l'insert. Son centre de gravité est déplacé vers l'avant.

Veillez à bien tenir compte de ce qui précède, durant le déplacement de l'insert sur sa palette de transport.

Durant la manutention éviter les à-coups et les mouvements brusques.

Assurez-vous que le chariot élévateur ait une capacité supérieure au poids de l'insert à soulever.

Le cariste sera seul responsable de la levée des charges.



Veillez à ce que les enfants ne jouent pas avec les matériaux d'emballage (films plastiques et polystyrène par exemple). Risque d'étouffement !

4.1 RETRAIT DE L'INSERT DE LA PALETTE DE TRANSPORT

Pour détacher l'insert de la palette de transport, suivre les instructions reportées dans ce manuel.

5 PRÉPARATION DU LIEU D'INSTALLATION

5.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Les paragraphes suivants reportent les instructions à suivre pour obtenir le meilleur rendement de votre insert.

Quoi qu'il en soit, ces instructions sont toujours soumises à la législation en vigueur en la matière dans le pays d'installation de l'appareil.

5.2 MESURES POUR LA SÉCURITÉ

La responsabilité des travaux effectués sur le lieu d'installation de l'insert incombe à l'utilisateur, qui est aussi responsable de vérifier l'adéquation des solutions d'installation proposées.

L'utilisateur doit observer toute la législation locale, nationale et européenne en matière de sécurité.

L'appareil doit être installé sur un sol d'une capacité portante suffisante.

Les instructions de montage et de démontage de l'insert sont réservées aux techniciens spécialisés. Les utilisateurs sont invités à s'adresser à un centre SAV agréé pour avoir des techniciens spécialisés.

Vérifier toujours le professionnalisme et la préparation des techniciens à qui l'ont fait appel. Avant de procéder au montage ou au démontage de l'insert, l'installateur doit observer les mesures de sécurité prévues par la loi, notamment :

- A) ne pas opérer dans des conditions difficiles,
- B) travailler en parfaites conditions psycho physiques et vérifier l'état de l'équipement de protection individuelle,
- C) porter des gants de protection,
- D) porter des chaussures de protection,
- E) utiliser des outils munis d'une isolation électrique,
- F) vérifier si la zone de travail est dégagée et sans obstacle.

5.3 LIEU D'INSTALLATION DE L'INSERT

Veiller à ce que structures et autres éléments susceptibles de s'enflammer sous l'effet des radiations chaudes du feu soient protégés.

Les parquets ou autre sol en matériau inflammable doivent être protégés par un matériau ignifuge (ex. par une plaque de tôle de 2 à 3 mm d'épaisseur).

Cette protection doit s'étendre à la surface de sol devant l'insert.

Les éventuelles poutres en bois situées au-dessus de l'insert doivent être protégées à l'aide d'un matériau ignifuge.



Prévoir un dégagement accessible de façon à pouvoir procéder aux interventions d'entretien.

5.4 ÉVACUATION DE LA FUMÉE

L'insert marche avec la chambre de combustion en dépression, il est donc indispensable de s'assurer de l'étanchéité du conduit d'évacuation de la fumée.

L'insert doit être raccordé à son propre conduit d'évacuation de la fumée apte à assurer une dispersion adéquate des produits de la combustion dans l'atmosphère.

Les composants du système d'évacuation de la fumée doivent être déclarés idoines aux conditions de fonctionnement et homologués CE.



Il est conseillé d'isoler les tubes avec du matériau isolant (laine de roche par exemple) ou d'utiliser des tubes en acier à double cloison, toute la partie du conduit de fumée à l'intérieur de l'habillage.



Il est obligatoire de réaliser un premier tronçon vertical de 1,5 m minimum afin de garantir une bonne évacuation de la fumée.

En plus de l'angle dérivant du raccordement arrière de l'insert à la cheminée, il est conseillé de ne pas effectuer plus de 3 déviements sur le parcours en utilisant des coudes à 45-90° ou des raccords en T.

Prévoir toujours un raccord en T avec regrd pour chaque modification horizontale et verticale du parcours d'évacuation de la fumée.

Les tronçons horizontaux doivent avoir une longueur maximale de 2-3 m et une pente vers le haut de 3-5 %.

Les tubes doivent être fixés à la cloison avec les colliers prévus à cet effet.

Le raccord d'évacuation de la fumée NE DOIT PAS ÊTRE connecté :

- à un conduit utilisé par d'autres générateurs (chaudières, poêles, cheminées, etc.),
- à des extracteurs d'air (hottes, purgeurs, etc.), même s'il est tubé.

Il est interdit de monter des clapets d'interruption et de tirage.

L'évacuation des produits de combustion doit s'effectuer par le toit.

5.4.1 Évacuation par le toit à travers un conduit traditionnel

Les dimensions et les matériels de construction d'un conduit d'évacuation de la fumée doivent être conformes aux normes UNI 10683- EN 1856-1-2- EN 1857- EN 1443- EN 13384-1-3- EN 12391-1.

Des conduits DELABRÉS, construits avec des matériaux inadaptés (fibrociment, acier galvanisé, etc. à la surface interne rêche et poreuse) sont hors la loi et nuisent au bon fonctionnement de l'insert.

L'évacuation de la fumée peut s'effectuer à travers un conduit traditionnel (Fig. 5.4.2), à condition de respecter les règles suivantes :

- vérifier l'état du conduit, s'il est vieux, il est conseillé de le tuber avec un tube en acier opportunément isolé (laine de roche, vermiculite).



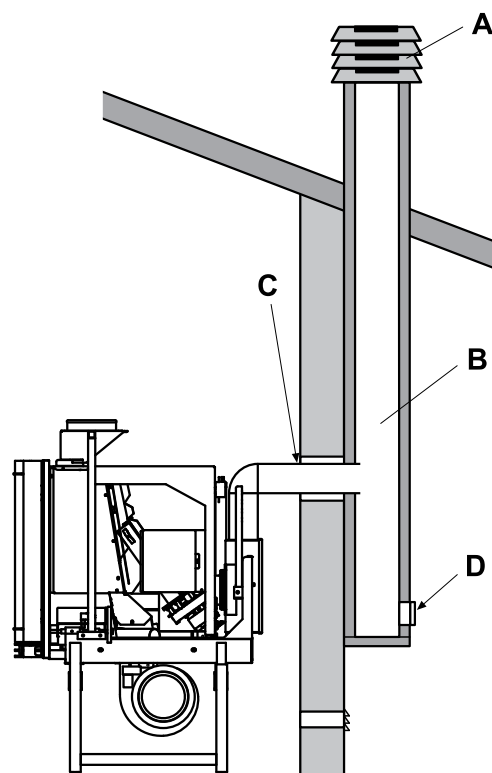
Si la section du conduit est plus grande, il faudra le tuber avec un tube en acier (d'un diamètre adapté à la longueur du parcours) opportunément isolé (Fig. 5.4.3).

Vérifier si le conduit est bien scellé à l'ouvrage en maçonnerie.

Éviter le contact avec des matériaux inflammables (poutres en bois par exemple) et, quoi qu'il en soit, les isoler avec un matériau inifuge.



Si les tubes doivent être passés à travers des toits ou des cloisons en bois, il est conseillé d'utiliser les kits prévus à cet effet, homologués et que l'on trouve dans le commerce.



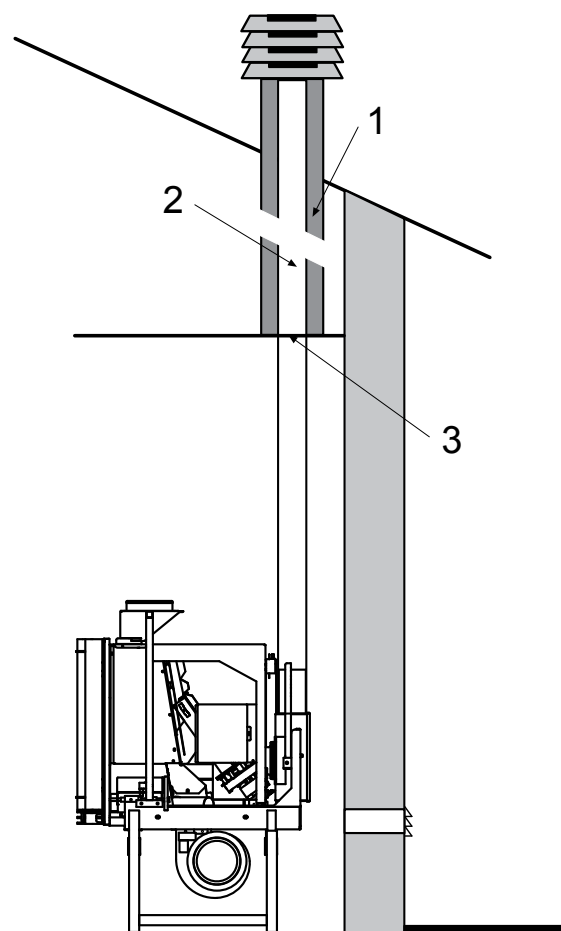
A) Sortie de toit antivent

B) Section maximale de 15 x 15 cm ou Ø 15 cm et hauteur maximale de 4 - 5 m

C) Joint de finition

D) Regard

Fig. 5.4.2



1) Vermiculite et/ou laine de roche

2) Tube en acier

3) Panneau de fermeture

Fig. 5.4.3

6 INSTALLATION

6.1 INSTALLATION DE L'INSERT À ENCASTREMENT (AVEC SOUBASSEMENT D'EXTRACTION)

En cas d'installation sur des structures dont le revêtement est en marbre ou autre matériel, l'insert est muni d'un châssis équipé de rails à glissières pour faciliter le retrait de l'appareil durant les interventions courantes d'inspection et de contrôle des pièces mécaniques et électriques.

Le châssis d'extraction est composé de (Fig. 6.1.1) :

- châssis soubassement d'extraction de l'insert (A) ;
- raccord vertical arrière d'évacuation des fumées (K) Ø 80 mm ;
- cadre de finition.

Installation (Fig. 6.1.1, Fig. 6.1.2, Fig. 6.1.3) :

- 1) Ajuster la hauteur de l'insert à l'aide des boulons (D) placés sur les montants du châssis ;
- 2) Mettre à niveau le châssis en vissant ou en dévissant les pieds (S).



L'angle inférieur de l'insert doit surplomber d'au moins 1 cm le plan en marbre du revêtement.

- 3) Percer 4 trous Ø 8 pour la fixation au sol du châssis (Fig. 6.1.3). Utiliser le châssis comme gabarit.
- 4) Fixer les pieds (S) du soubassement à l'aide de solides chevilles expansibles en acier Ø 8 mm (E).
- 5) Relier le collecteur de sortie (K) au conduit de sortie des fumées.
- 6) Réaliser la prise d'air comburant.
- 7) Prévoir l'arrivée de la ligne électrique à l'arrière de l'insert (M).



DANGER

Ne pas utiliser le système d'extraction de l'insert pour charger le pellet dans le réservoir.

EXTRACTION DE L'INSERT :

Pour retirer l'insert, procéder comme suit (Fig. 6.1.6) :

- 1) Ouvrir la porte ;
- 2) Insérer la clavette (1) dans son logement ;
- 3) Tourner la clavette dans le sens contraire des aiguilles d'une montre en position (O) ;
- 4) Extraire l'insert en le tirant.

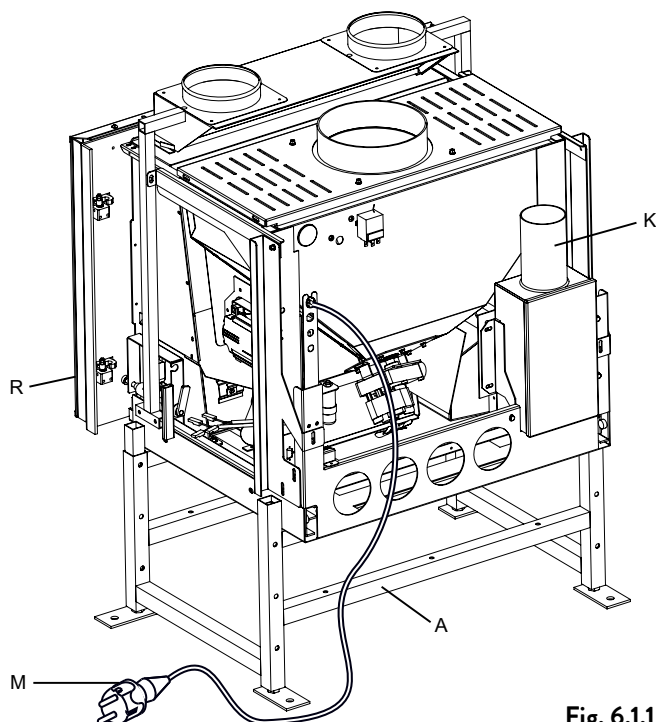


Fig. 6.1.1



Cette opération déclenche un microrupteur de sécurité (W) qui coupe l'alimentation électrique.

INSERTION DE L'INSERT :

Pour insérer l'insert, procéder comme suit (Fig. 6.1.6) :

- 1) Pousser l'insert dans son logement ;
- 2) Insérer la clavette (1) dans son orifice ;
- 3) Tourner la clavette dans le sens des aiguilles d'une montre en position 1 ;
- 4) Retirer la clavette et fermer la porte.



L'alimentation électrique sera rétablie par le microrupteur de sécurité (W).

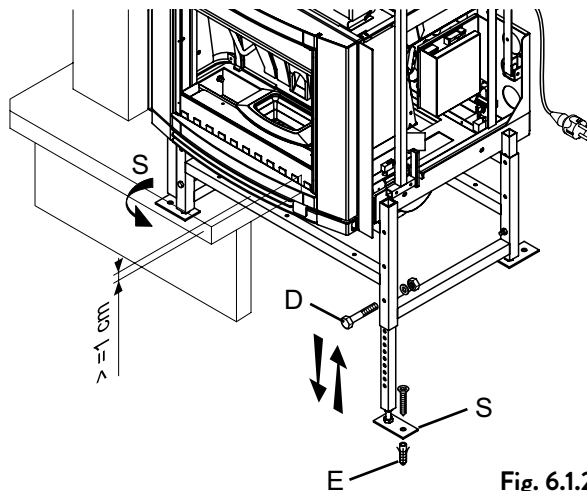


Fig. 6.1.2

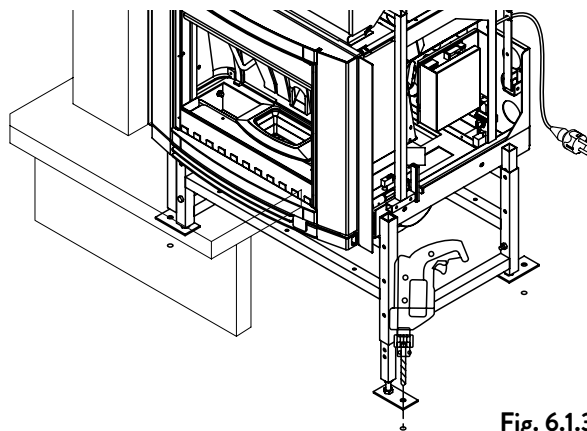


Fig. 6.1.3

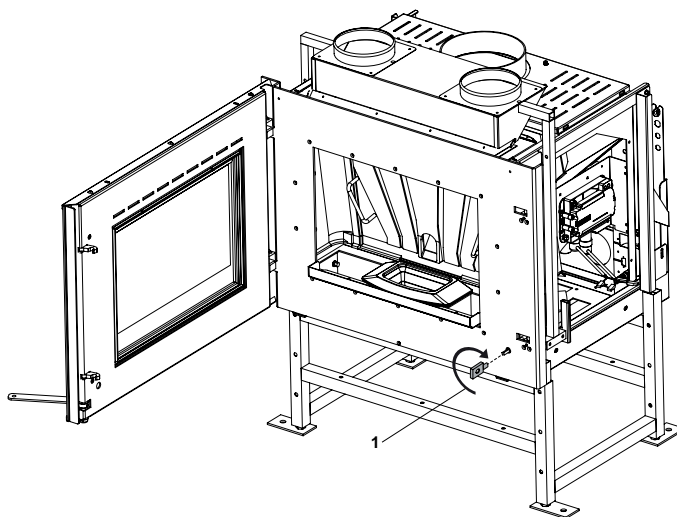


Fig. 6.1.6

6.1.1 Installation sans châssis de soubassement

Il est possible d'installer l'insert à encastrement avec distribution de l'air frontal sur le plan d'une cheminée.

PROCÉDURE :

- 1) Dégager l'appareil du soubassement (Fig. 6.1.7) ;
- 2) Positionner et fixer le soubassement au plan de la cheminée à l'aide des chevilles (Fig. 6.1.8) ;
- 3) Remonter les glissières télescopiques et replacer l'insert sur le soubassement (Fig. 6.1.9) ;
- 4) Installer la goulotte des pellets selon le besoin, en utilisant le matériel que l'on trouve couramment en commerce et qui sera installé au gré de l'installateur.



- 5) Dans la base de la sole foyer doit être réalisé un conduit afin de permettre la circulation pour éviter une surchauffe de l'appareil

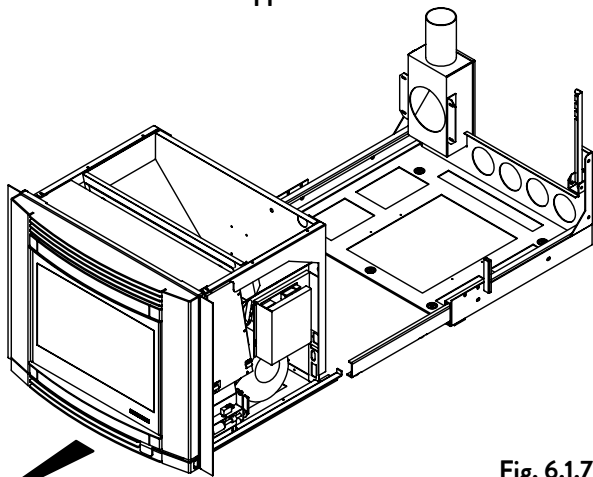


Fig. 6.1.7

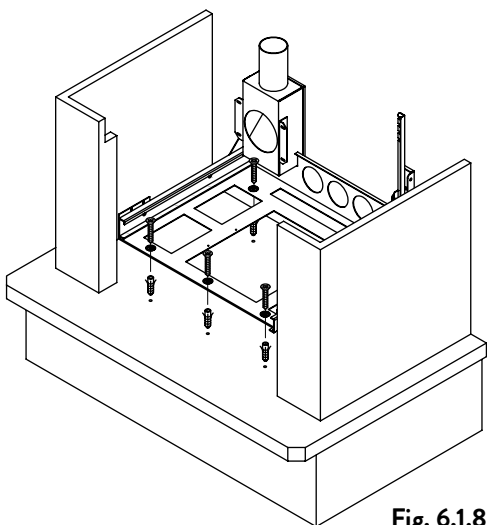


Fig. 6.1.8

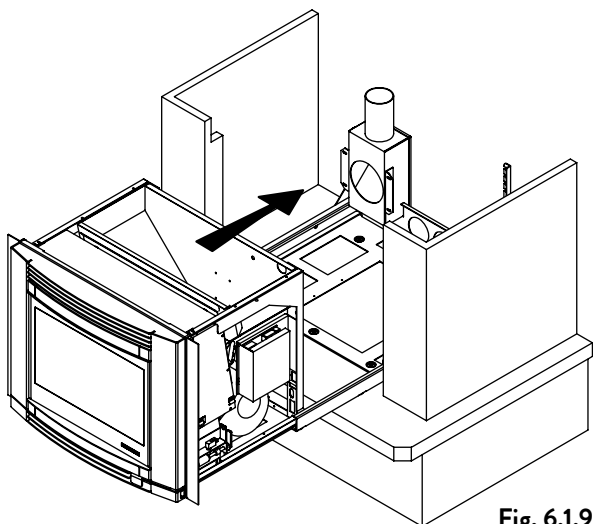


Fig. 6.1.9

6.2 PRISE D'AIR

Réaliser sur le mur à hauteur de l'insert deux prises d'air externes de 14 cm de diamètre dotées de grille anti-insectes.

Les trous doivent être pratiqués à un niveau inférieur par rapport au plan du foyer.

La prise d'air (C) servira à fournir de l'air à la chambre de combustion. Air comburant.

La prise d'air (V) alimentera le circuit de convection.

Les prises d'air devront être espacées d'au moins 50 cm pour éviter tout passage de fumée du foyer au circuit de chauffage.

Pour les raccordements supérieurs à 1 mètre de parcours, il est conseillé d'augmenter le diamètre du conduit pour la prise d'air comburant de 10 % par mètre de parcours en plus.

6.2.1 Prise d'air comburant

L'air comburant pénètre dans l'enceinte de l'insert à partir de la prise d'air (C), puis il est aspiré dans la chambre de combustion à travers un conduit placé à l'arrière de l'insert.

La prise d'air doit être placée de façon de ne pouvoir être bouchée par hasard.



La norme UNI 10683 interdit tout prélèvement d'air comburant à partir de garages, de lieux de stockage de matières combustibles ou dont l'activité est sujette au risque d'incendie.



Le trou de la prise d'air externe ne doit pas être raccordé à l'insert moyennant un tuyau.

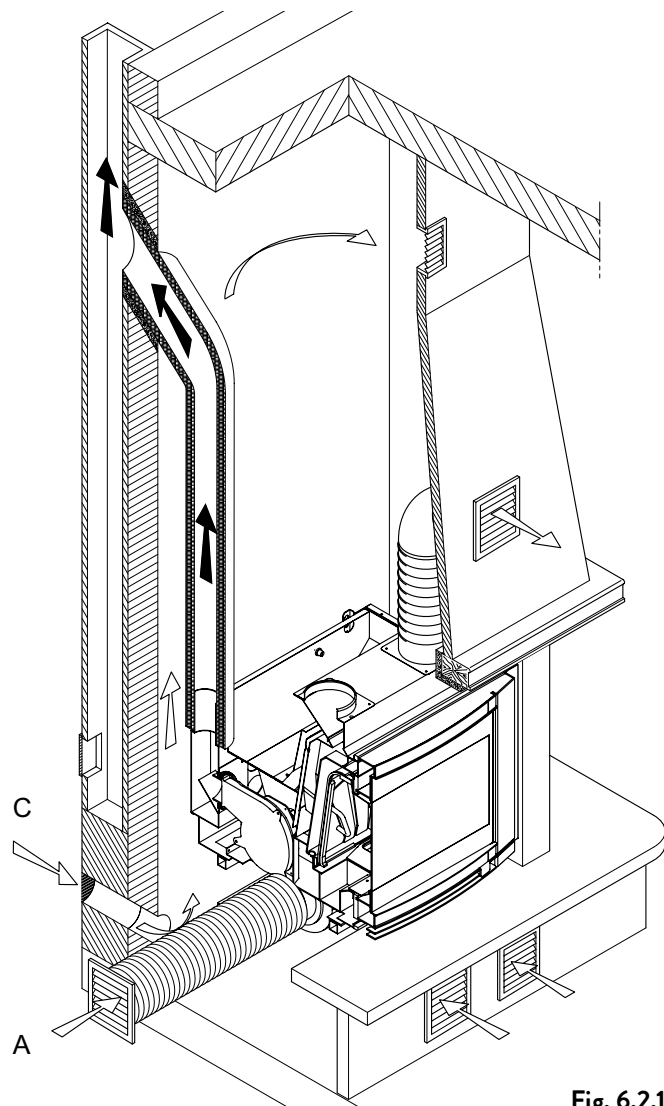


Fig. 6.2.1



Si d'autres appareils de chauffage sont placés dans la pièce, les prises de l'air comburant doivent être agrandies pour garantir le volume d'air nécessaire pour le bon fonctionnement de tous les dispositifs.



Si dans les locaux où l'insert est installé il y a un ou quelques extracteurs en fonction (par ex. hottes aspirantes de cuisine), pourraient se présenter quelques perturbations de la combustion dû à la faute d'air comburant.

6.2.2 Prise du ventilateur

Seulement pour la version canalisé.

6.2.2.1 Solution standard (pièce dans laquelle est installé l'appareil)

La solution standard est représentée Fig. 6.2.2 où :

A = Prise d'air ambiante au ventilateur du circuit de chauffage, placée latéralement par rapport au revêtement et munie de grille de protection ou de fentes.

V = Prise d'air externe de renouvellement au ventilateur du circuit de chauffage équipé de grille anti-insectes.

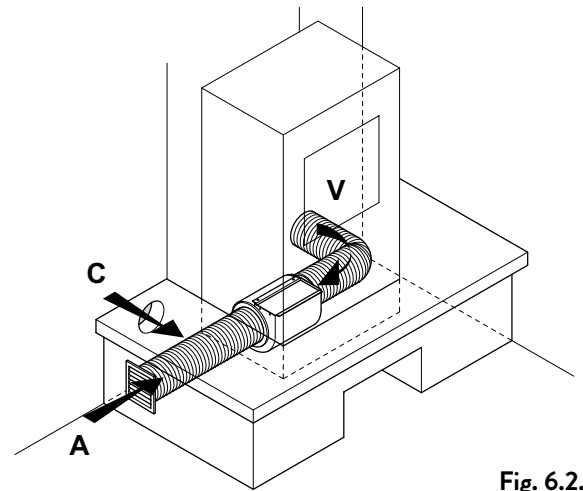


Fig. 6.2.2

6.2.2.2 Solution pour la distribution d'air chaud dans plusieurs pièces

La solution pour réchauffer une grande pièce ou plusieurs pièces est représentée Fig. 6.2.3.

Si l'on désire réchauffer une grande pièce, les prises d'air A et B doivent être réalisées latéralement par rapport au revêtement.

Si l'on désire réchauffer deux pièces, la prise d'air A doit être réalisée latéralement par rapport au revêtement et la prise d'air B doit être raccordée à la seconde pièce.

Il est interdit de raccorder la prise d'air B à la cuisine, à la salle de bains et à la chambre de nuit.

Dans cette typologie d'installation, la prise d'air externe V n'est pas nécessaire.

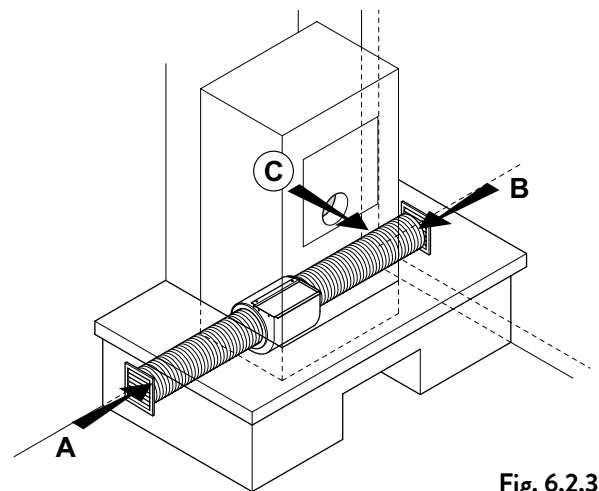


Fig. 6.2.3



Selon la solution adoptée, pendant l'essai d'installation à sec il est opportun de marquer la position des prises d'air soit sur le mur externe que sur le revêtement.

6.3 APPLICATION ET RACCORDEMENTS DE L'ÉLECTROVENTILATEUR



Seulement pour la version canalisable.

6.3.1 Préparation des tuyaux

Prendre les deux extrémités du tuyau flexible Ø 140 et tirer pour allonger le tuyau jusqu'à une longueur d'environ 150 cm.

Accompagner la traction d'un mouvement rotatoire des deux bouts, en les tournant en sens contraire.

Couper le tuyau à la longueur voulue avec un couteau ou des ciseaux.

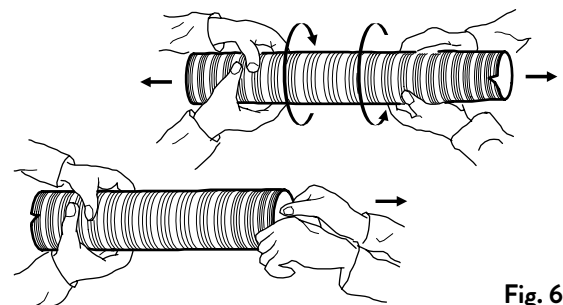


Fig. 6.3.1

6.3.2 Ventilateur de l'air

Le ventilateur de l'air (1) est placé au bas de la partie arrière de l'insert (Fig. 6.3.2).

6.3.3 Raccordement du ventilateur

Raccorder les tuyaux flexibles aux raccords du boîtier de l'électroventilateur ; les sceller avec du silicone puis les fixer à l'aide des bandes de serrage.

Mastiquer les raccords entre les tubes et la maçonnerie avec du mortier.

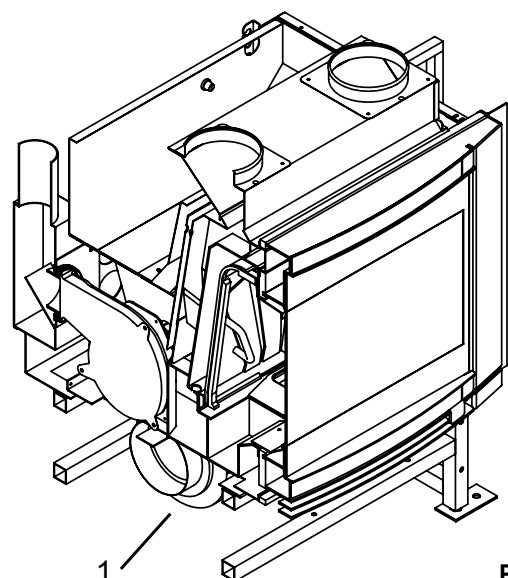


Fig. 6.3.2



Le circuit d'aspiration de l'air au ventilateur doit être parfaitement scellé.

Si le circuit d'aspiration n'est pas parfaitement scellé, lors de la mise en marche du ventilateur il pourrait se vérifier une forte dépression avec la possibilité d'un appel de fumée de la chambre de combustion, et successif passage dans le circuit de refolement de l'air chaud avec la possibilité d'une fuite de fumée à partir des embouchures.

Il faut brancher électriquement le ventilateur de convection (cf Schéma de branchement électrique).

6.3.4 Insertion de la sonde ambiante

Seulement pour la version canalisée.

Le capteur de température ambiante doit être installé dans le conduit flexible qui amène l'air ambiant à 30 cm. du ventilateur d'air de convection.

Pour l'installation, suivez les étapes suivantes (Fig. 6.3.3) :

- 1) dévisser le support de la sonde (a) à l'arrière de l'insert ;
- 2) percer l'un des deux tuyaux flexibles de l'entrée d'air du ventilateur (b) ;
- 3) remonter sur le tuyau la sonde avec son support, comme représenté dans la figure.

Cassette à intégrer frontalement.

La sonde doit être installée près des ouvertures latérales ou frontales d'aspiration de l'air de convection sur la base du revêtement.

Coller le support porte-sonde en correspondance des prises d'air (Fig. 6.3.6).



Lorsque l'insert est utilisé pour réchauffer 2 ou plusieurs pièces adjacentes, il est indispensable de favoriser la recirculation de l'air ambiant pour uniformiser la température des différentes pièces ; il faut donc prévoir des grilles de transit sur les portes ou les laisser entrebaillées.

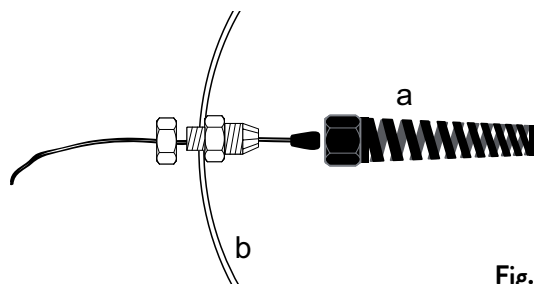


Fig. 6.3.3

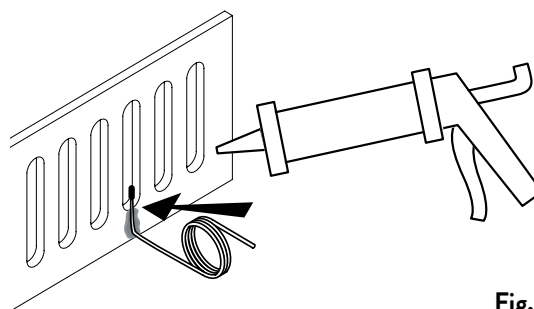


Fig. 6.3.6

6.4 RACCORDEMENT DU REFOULEMENT AIR CHAUD



Seulement pour la version canalisable.

6.4.1 Raccord en contre hotte pour chauffage dans une seule pièce

Prendre les bouts du tuyau flexible et allonger celui-ci en l'accompagnant d'un mouvement rotatoire (Fig. 6.4.1).

Le couper à la longueur voulue (non supérieure à 200 cm), puis monter les embouchures aux points désirés.

Fixer le tuyau (1) aux colliers (3) à l'aide des bandes de serrage (2) (Fig. 6.4.1).

Isoler les tuyaux avec du matériel isolant.



Les embouchures doivent être fixées à la hotte ou sur un mur à une hauteur d'au moins 1,80 m du sol pour éviter que l'air chaud en sortie ne puisse être dirigé sur les personnes.

Il est déconseillé de réaliser des conduits de longueur supérieure à 2 m.

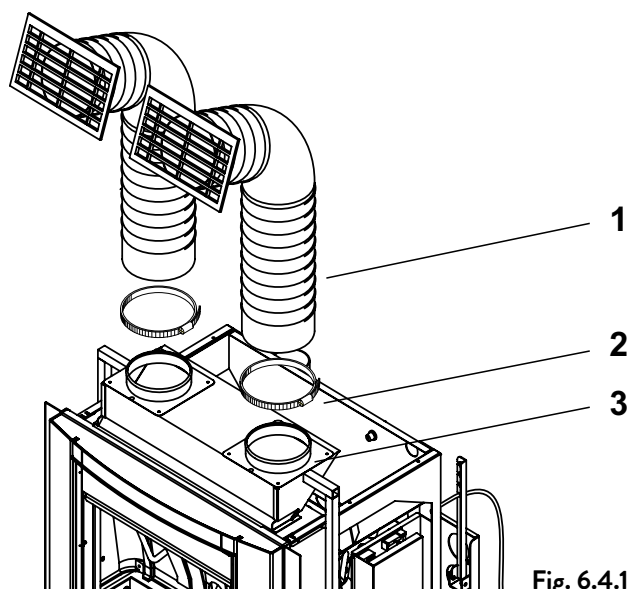


Fig. 6.4.1

6.4.2 Raccordement à des conduits canalisés pour chauffage dans plusieurs pièces

Pour le chauffage de plusieurs pièces, il est possible de réaliser des conduits métalliques pour la distribution de l'air, selon le schéma suivant :

- tuyau métallique lisse isolé ou canalisation isolée - longueur de maxi de 10 ou 2 x 5 m sur un double conduit.

Installer une embouchure dans la même pièce que l'insert et la deuxième dans une autre pièce de l'habitation.

Il est possible de raccorder le refolement de l'air chaud avec un tuyau flexible jusqu'à l'embouchure des tuyaux de distribution.

Les conduits pour la distribution de l'air devront avoir une section intérieure de 20 x 20 cm et être construits en tôle galvanisée lisse et isolés avec du matériel isolant de 30 mm pour éviter tout bruit et toute dispersion de chaleur.

(Fig. 6.4.2 : A - double conduit), (Fig. 6.4.3 : B - simple conduit).

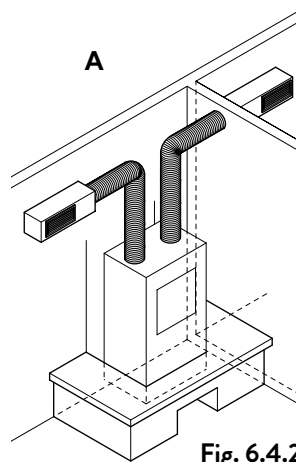


Fig. 6.4.2

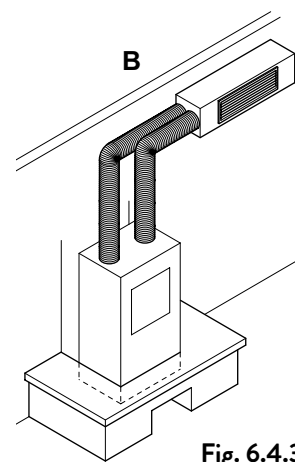


Fig. 6.4.3

6.5 SCHÉMA DE MONTAGE

Le montage doit être fait par un personnel qualifié.

- 1) Jointer.
 - 2) Revêtement en fibre céramique ou en laine de roche pourvu de feuille d'aluminium externe ou de conduit de fumée à double paroi.
 - 3) Prise d'air sous le niveau de la sole foyer.
 - 4) Grille de récupération de chaleur, à fixer dans le point le plus haut du revêtement.
 - 5) Contre-hotte et structure portante inifuge.
 - 6) Protéger les parties en bois avec un matériau inifuge.
 - 7) Distance minimum de 1 cm entre l'habillage et l'insert.
- 8) En présence de structures ou de matériaux inflammables à l'arrière du foyer, la distance minimale de ceux-ci doit être de 20 cm.
 - 9) La distance minimum de l'insert à des matériels combustibles doit être de 20 cm.
- La distance minimale des matériaux combustibles doit être de 20 cm
 - Le tube d'évacuation des fumées entre l'insert et le conduit de fumée doit être hermétique. Aussi est-il nécessaire de jointer les jonctions.
 - Si l'insert est raccordé à un conduit de fumée précédemment utilisée pour d'autres cheminées, il est nécessaire de le ramoner afin d'éviter tout mauvais tirage et afin d'éviter que les dépôts de substances non brûlées ne s'enflamment.
 - Une mauvaise installation peut compromettre la sécurité de l'appareil.
 - Le personnel qualifié doit pouvoir accéder à des zones internes de l'appareil lorsque celui-ci ne fonctionne pas.
 - Le revêtement doit être en matériau ignifuge et ne doit pas avoir de parties séparables de manière à ce que les parties sous tension et celles en mouvement soient inaccessibles à l'utilisateur.
 - Ne placez pas d'objets ou de matériaux inflammables dans le rayonnement du foyer, et en tout cas pas moins de 1 m.

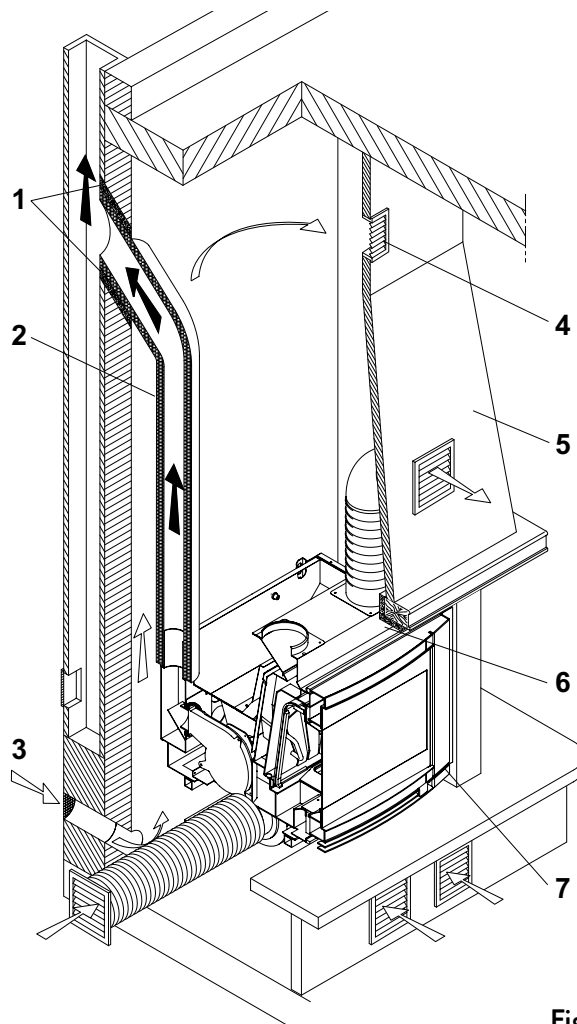


Fig. 6.5.1

6.6 CHARGEMENT DES PELLETS



Une porte pour le chargement des pellets doit être prévue sur le manteau de la cheminée et reliée à l'insert à l'aide d'accessoires spéciaux (optionnels). Suivez attentivement les instructions de montage contenues dans l'emballage.



L'emploi d'accessoires originaux est conseillé.



La chute de pellets au dehors du réservoir peut causer un mauvais fonctionnement de l'insert ou un début d'incendie.

La gaine de chargement ne peut en aucun cas servir de capacité de réservoir additionnel. Ne jamais la remplir.

6.7 RÉALISATION DE TROUS TECHNIQUES SUR LE REVÊTEMENT

Le revêtement doit être réalisé uniquement par du personnel qualifié.

Il faut réaliser des trous techniques sur le revêtement et sur la hotte pour :

- A) les bouches de distribution d'air chaud ;
- B) le passage de chaleur dans la hotte ;
- C) l'aération du revêtement sur le soubassement ;
- D) les bouches d'aspiration du moteur sur le soubassement ;
- E) le chargement du pellet sur la hotte ;

Les trous doivent respecter les mesures indiquées Fig. 6.6.1.

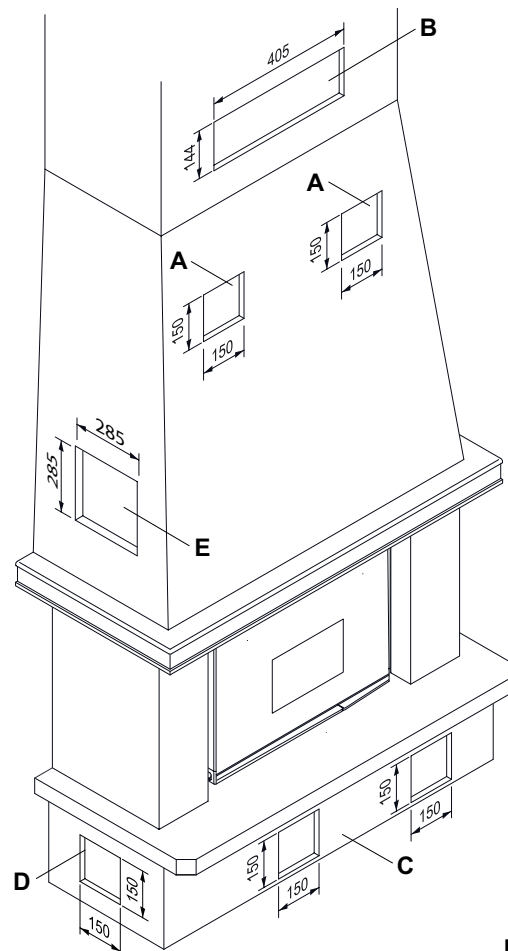


Fig. 6.6.1

6.8 BRANCHEMENTS

6.8.1 Branchement électrique

Il suffit de brancher l'insert au secteur d'alimentation électrique par l'intermédiaire de la fiche fournie à cet effet.



Le branchement électrique (fiche) doit être facile d'accès y compris après l'installation de l'insert.



Dans le cas où le câble d'alimentation serait endommagé, il doit être changé par le service d'assistance technique ou par un technicien qualifié de façon à prévenir tout risque.

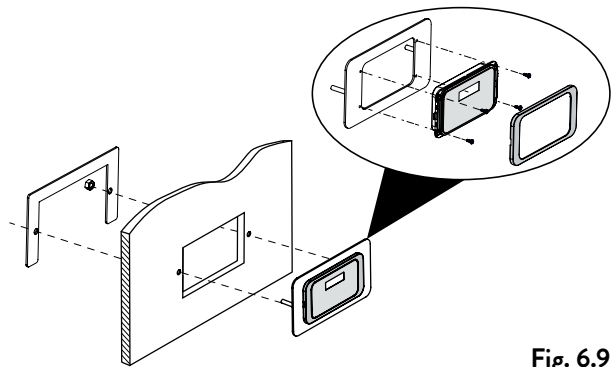


Fig. 6.9

6.8.1.1 Mise à la terre



DANGER

Il est impératif que le circuit électrique soit pourvu d'une mise à la terre et d'un interrupteur différentiel conformément aux dispositions légales en vigueur.



La conduite d'évacuation des fumées doit être raccordée à la terre.

6.8.2 Installation du tableau de contrôle

Le panneau de contrôle de l'insert peut être installé sur une cloison en placoplâtre. Il faudra pour cela percer un trou (105 x 60 mm) et appliquer au dos la tige de fixation fournie à l'aide de deux écrous (Fig. 6.9).



Ne pas installer le le panneau dans une zone chaude de la buse.



Passer le câble entre le panneau et l'insert de sorte que la température ne l'endommage pas pendant le fonctionnement normal de l'insert.

Le panneau de contrôle doit être relié à l'insert à l'aide du câble fourni, au niveau de la prise RJ11 à l'arrière de la base de l'insert.

6.8.3 Branchement à un chrono-thermostat extérieur

Il est possible de connecter un chrono-thermostat extérieur qui éteint et allume l'insert en fonction de la température programmée.

Lorsque la température est atteinte, le thermostat ouvre le circuit et éteint l'insert.

Le thermostat extérieur doit être branché aux deux bornes situées au dos de l'insert et qui ont été préalablement raccordées en usine. Enlever le shunt des deux bornes et y brancher le contact du thermostat au connecteur CN7 de la carte électronique sur les bornes I03/GND.



Il est important de placer l'insert dans la configuration 1 en suivant les instructions reportées dans le paragraphe "Configuration initiale".



Après avoir installé le chrono-thermostat, le premier allumage de l'insert doit s'effectuer manuellement pendant que le chrono-thermostat est en mode "appel".

Procéder de même après une coupure de courant, ainsi qu'après une extinction manuelle de l'insert.



Pour ne pas le superposer à des tranches horaires de fonctionnement, il est conseillé de désactiver (programmer sur OFF) le timer de l'insert.

6.9 CONFIGURATION INITIALE

En fonction du type d'installation, l'insert doit être configuré de façon propre afin d'optimiser son fonctionnement.

Pour ce faire, alimenter d'abord l'insert en appuyant sur l'interrupteur situé au dos.

- À l'aide des touches flèche (←) (→), sélectionner le menu Configuration et appuyer sur (↵).
- Sélectionner le mot de passe [7] avec la touche (+) et confirmer avec la touche (↵).
- Sélectionner le sous-menu [30] à l'aide des touches (+) (-); "r--0" se met à clignoter.
- Appuyer sur la touche (↵) et entrer "54" avec les touches (+) (-).
- Appuyer sur la touche (↵) pour confirmer.
- La configuration actuellement en cours s'affiche.
- Pour modifier, appuyer sur la touche (↵) et entrer le chiffre correspondant à la nouvelle configuration avec les touches (+) (-).
- Appuyer sur la touche (↵) pour confirmer.



Il est possible qu'un message d'alarme s'affiche pendant quelques secondes après avoir modifié la configuration. L'ignorer et éteindre l'insert en appuyant sur l'interrupteur situé au dos. Attendre quelques secondes, puis le rallumer.

DEUX CONFIGURATIONS DIFFÉRENTES SONT PROGRAMMABLES :

CONFIGURATION 1 (par défaut)

Cette configuration convient aussi pour allumer et éteindre l'insert manuellement ou de façon programmée.

L'insert module sa puissance en fonction de la température ambiante lue par la sonde à bord.

Il est possible d'activer la fonction "Eco-mode" afin que l'insert s'éteigne lorsque la température programmée a été atteinte et se rallume une fois que la température ambiante descend.

Dans cette configuration il est possible de sélectionner aussi la fonction antigel.

CONFIGURATION 2

Mettre au point cette configuration lorsque l'insert est géré par un thermostat (ou chrono-thermostat) extérieur.

Dans cette configuration l'insert s'éteint lorsque le thermostat extérieur se déclenche une fois que la température programmée aura été atteinte.

Dans cette configuration il n'est pas possible de sélectionner la fonction antigel.

7 DESCRIPTION DE L'INSERT

7.1 CLAVIER DE COMMANDE



Fig. 7.1

Composition du clavier de commande :

- A) la partie haute avec les LEDS d'état et les icônes rétro éclairées identifiant chaque fonction,
- B) écran à LEDS,
- C) touche d'allumage (⏻),
- D) touche "Annuler" et affichage "Alarme" (⏮),
- E) deux touches flèche pour se déplacer dans les différents menus (⏪ ⏩),
- F) deux touches (+) et (-) pour accéder aux sous-menus et modifier les paramètres de fonctionnement,
- G) touche envoi (↵) pour confirmer le paramètre ou la sélection.










S'agissant d'un clavier capacitif tactile, il suffit juste d'appuyer les touches pour les activer.

7.1.1 Leds d'état

ICÔNE	MESSAGE	DESCRIPTION
	Pellets en cours d'épuisement	Elle signale qu'il faut remplir la trémie de pellets
	Entretien	Elle signale qu'il faut effectuer une opération d'entretien
	Assistance	Elle signale le déclenchement d'une alarme
	Récepteur de la télécommande	Il reçoit les commandes par la télécommande (optionnel)
	Timer activé	Elle signale l'activation de la fonction timer
	Led signalant l'état (près de la touche (⏻))	Led allumée : signale que l'insert est en marche Led clignotante : signale que l'insert est en cours d'allumage ou en veille Led éteinte : signale que l'insert est éteint






7.1.2 Description du menu




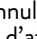
ICÔNE	FONCTION	DESCRIPTION	VALEURS
	Puissance	Mise au point de la puissance de fonctionnement	1...5
	Ventilation *(si prévue)	Réglez la puissance du ventilateur de l'air ambiant	OFF* ; 1...5 ; Auto ; Hi
	Temperature	Affiche la température ambiante et permet de programmer la température voulue	6° C ... 51° C
	Fuel	Affiche l'autonomie et permet de la remettre à zéro lors du chargement des pellets [FULL] ou de désactiver l'affichage [OFF]	FULL - OFF
	Timer	Active ou désactive la minuterie. Quand la minuterie est activée l'icône  est affichée fixe	ON - OFF

ICÔNE	FONCTION	SOUS-MENU	DESCRIPTION	VALEURS	
	Mise au point	[1]	Minuterie hebdomadaire	Affectation des programmes (max 3) aux différents jours de la semaine	[d1] ... [d7]
		[2]	Programmes	Configuration des programmes	[P1] ... [P6]
		[3]	Horloge / date	Réglage de l'horloge et de la date	
		[4]	Heures résiduelles	Affiche le nombre d'heures restantes jusqu'au prochain entretien préconisé. La valeur "Hi" indique un nombre supérieur à 999 heures.	
		[5]	Informations de système	Affiche la version du logiciel en cours	
		[6]	Fonction pas activé		
		[7]	Fonction Eco	Active ou désactive le mode Eco qui permet l'arrêt et le rallumage automatique en fonction de la température ambiante (uniquement en configuration 1)	OFF ; Eco
		[8]	Delta de rallumage	Différence en degrés, par rapport à la température ambiante, en dessous de laquelle l'insert se rallume (uniquement en configuration 1)	0,5 ... 5° C
		[9]	Température hors-gel	Température minimum en dessous de laquelle l'insert s'allume (uniquement en configuration 1)	OFF ; 3 ... 20° C
		[10]	Verrouillage clavier	Configuration verrouillage des touches	OFF ; Lo ; Hi
		[11]	Luminosité écran	Règle le degré de luminosité de l'écran	OFF ; 1 ... 5
		[12]	Mode affichage	Configuration de l'affichage des données	OFF ; 1 ... 4
		[13]	Volume avertisseur sonore	Configuration du volume de l'avertisseur sonore	OFF ; 1 ... 5
		[14]	Type de pellets	Il est possible de programmer 3 types de pellets différents	1 ... 3
		[15]	Fonction pas activé		
[30]	Menu installateur	Modifie/Affiche la configuration de l'insert	PWD : "54"		
[40]	Menu de service	Menu destiné au SAV			

Les sous-menus [30] et [40] du menu Configuration sont protégés par un mot de passe et sont à l'usage exclusif du service d'assistance technique.

7.2 UTILISATION DU CLAVIER DE COMMANDE

- L'effleurement des touches flèche   fait défiler les différents menus qui s'illuminent au fur et à mesure.
- Pour modifier les réglages d'une fonction donnée il suffit d'appuyer sur la touche  quand elle s'affiche et d'en modifier les valeurs avec les touches  .

- Appuyer de nouveau sur la touche  pour confirmer la modification.
- En général tous les paramètres qui clignotent peuvent être modifiés à l'aide des touches  .
- La touche "Annuler"  permet d'annuler la modification ; un effleurement prolongé permet d'afficher le code de l'alarme qui s'est éventuellement déclenchée.


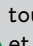

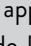


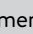
7.3 PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de l'insert dépend des paramètres de Puissance, Ventilation et Température réglés par l'utilisateur.

7.3.1 Modification de la puissance



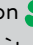
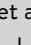


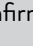
La puissance correspond à la quantité de chaleur produite par l'insert, et influe donc directement sur la consommation.

Pour modifier la puissance :

- À l'aide des touches  , sélectionner le menu Puissance  et appuyer sur .
- Le paramètre de la puissance se met à clignoter ; le modifier avec les touches   (1 minimum ... 5 maximum).
- Appuyer la touche  pour confirmer la mise au point.

7.3.2 Modification de la ventilation



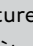




Pour changer la valeur de la ventilation :

- À l'aide des touches  , sélectionner le menu Ventilation  et appuyer sur .
- Le paramètre de la ventilation va clignoter, modifier la valeur avec les touches  et  :
 - "OFF" → le ventilateur est complètement exclu et l'insert ne fonctionne qu'avec la convection naturelle, (uniquement sur certains modèles).
 - "1" → minimum... "5" → maximum.
 - "AUTO" → fonctionnement automatique (l'insert met en place de manière autonome la vitesse du ventilateur et la puissance de l'insert par rapport à la température ambiante).
 - "HI" → fonctionnement ultrarapide (à utiliser seulement s'il y a la nécessité de réchauffer rapidement une pièce).
- Appuyer la touche  pour confirmer les données choisies.

7.3.3 Modification de la température ambiante

La modification de ce paramètre définit la température ambiante que l'on souhaite atteindre et qui sera directement lue par la sonde installée sur l'insert.

Pour modifier la valeur de la température voulue :

- À l'aide des touches  , sélectionner le menu Température  et appuyer sur .
- Le paramètre en cours se met à clignoter, le modifier avec les touches  .
- Appuyer la touche  pour confirmer la mise au point.








8 OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

8.1 REMPLISSAGE DES PELLETS

La première opération à effectuer avant d'allumer l'insert est celle de remplir la trémie de pellets.

Les pellets doivent être versés dans la trémie avec une petite pelle.

Ne pas vider directement le sac dans la trémie pour ne pas y jeter de la sciure ou des corps étrangers qui pourraient nuire au bon fonctionnement de l'insert, et ne pas verser de pellets en dehors de la trémie.

Si l'on souhaite activer la fonction "autonomie", sélectionner l'icône Combustible  avec les touches flèche   puis appuyer la touche "envoi" . Sélectionner ensuite l'indication "FULL" avec les touches   puis appuyer la touche "envoi" .

Pour désactiver la fonction autonomie, sélectionner "OFF" au lieu de "FULL".

8.2 ALIMENTATION ÉLECTRIQUE



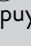

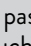

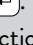
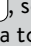
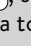



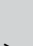


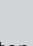
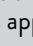
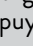
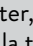
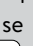
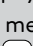
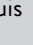
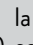
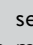
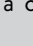

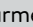
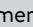
Brancher l'insert au secteur. La mise sous tension est signalée par une série de bips par intermittence et par l'allumage de l'écran.

8.3 PARAMÉTRAGES PRÉLIMINAIRES

Avant d'utiliser l'insert, il faut programmer la langue, la date et l'heure en cours.



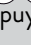

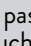



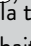



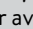
8.3.1 Paramétrage de l'heure et de la date

Pour modifier la date :

- À l'aide des touches  , sélectionner le menu Configuration  et appuyer sur .
- Sélectionner le mot de passe  avec la touche  et confirmer avec la touche .
- À l'aide de la touche , sélectionner le sous-menu  et confirmer avec la touche .
- Le paramètre de l'heure se met à clignoter, le modifier avec les touches   puis appuyer la touche .
- Le paramètre des minutes se met à clignoter, le modifier avec les touches   puis appuyer la touche .
- Le paramètre du jour se met à clignoter, le modifier avec les touches   puis appuyer la touche .
- Le paramètre du mois se met à clignoter, le modifier avec les touches   puis appuyer la touche .
- Le paramètre de l'année se met à clignoter, le modifier avec les touches   puis appuyer la touche .
- Le paramètre du jour de la semaine en cours (lundi = 1 ... dimanche = 7) se met à clignoter, le modifier avec les touches  .
- Appuyer la touche  pour confirmer la mise au point.

8.3.2 Mise au point de la luminosité de l'écran

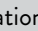
Il est possible de mettre au point la luminosité de l'écran lorsqu'il est en mode veille.

- À l'aide des touches  , sélectionner le menu Configuration  et appuyer sur .
- Sélectionner le mot de passe  avec la touche  et confirmer avec la touche .
- À l'aide de la touche , sélectionner le sous-menu  et confirmer avec la touche .
- Régler la luminosité souhaitée (OFF, 1...5) à l'aide des touches  et , puis confirmer avec la touche .

8.3.3 Mise au point de l'affichage

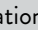
Il est possible de mettre au point les objets que l'on souhaite afficher lorsque l'écran est en veille.

À l'aide des touches flèche (◀ ▶) sélectionner le menu de mise au point  ;

- À l'aide des touches (◀ ▶), sélectionner le menu Configuration  et appuyer sur (←).
 - Sélectionner le mot de passe [7] avec la touche (+) et confirmer avec la touche (←).
 - À l'aide de la touche (+), sélectionner le sous-menu [12] et confirmer avec la touche (←).
 - Mettre au point avec les touches (+) et (-) l'un des paramètres suivants :
 - "0FF" → l'afficheur va vous montrer la dernière visualisation réalisée par le client.
 - "1" → vous allez visualiser cycliquement tous les paramètres.
 - "2" → vous allez visualiser la température (lue par la sonde ambiante).
 - "3" → vous allez visualiser l'heure actuelle.
 - "4" → vous allez visualiser les heures d'autonomie avant de recharger le réservoir d'alimentation, si la fonction "ravitaillement" a été validé.
- c) Appuyer la touche (←) pour confirmer la mise au point.

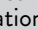
8.3.4 Mise au point du volume de l'avertisseur sonore

Il est possible de mettre au point le volume de l'avertisseur sonore en fonction de ses exigences.

- À l'aide des touches (◀ ▶), sélectionner le menu Configuration  et appuyer sur (←).
- Sélectionner le mot de passe [7] avec la touche (+) et confirmer avec la touche (←).
- À l'aide de la touche (+), sélectionner le sous-menu [13] et confirmer avec la touche (←).
- Régler le volume souhaité (0FF, 1...5) à l'aide des touches (+) et (-), puis confirmer avec la touche (←).

8.3.5 Mise au point du type de pellet

Il est possible de mettre au point le type de pellet employé.

- À l'aide des touches (◀ ▶), sélectionner le menu Configuration  et appuyer sur (←).
 - Sélectionner le mot de passe [7] avec la touche (+) et confirmer avec la touche (←).
 - À l'aide de la touche (+), sélectionner le sous-menu [14] et confirmer avec la touche (←).
 - Mettre au point avec les touches (+) et (-) l'un des paramètres suivants :
 - "1" → Petit pellet
 - "2" → Moyen pellet
 - "3" → Grand pellet
- e) Appuyer la touche (←) pour confirmer la mise au point.

9 UTILISATION DE L'INSERT

9.1 ALLUMAGE

Pour allumer l'insert, appuyer sur la touche (⏻) pendant quelques secondes.

L'icône de la flamme se met à clignoter pendant la phase d'allumage, puis reste allumée fixement pour signaler l'allumage de l'insert.



Allumage automatique : l'insert est équipé d'un dispositif automatique permettant d'allumer les pellets sans recourir aux allume-feux traditionnels.

Ne pas allumer manuellement l'insert si le dispositif d'allumage automatique est défectueux.

Lors du premier allumage de l'insert, de mauvaises odeurs peuvent se dégager provoquées par l'évaporation ou le séchage de certains matériaux de construction. Ces odeurs disparaîtront au fur et à mesure.

Il est conseillé de bien ventiler les pièces lors des premiers allumages.

Ne pas laisser la porte du foyer ouverte pour éviter que le capteur de fermeture ne détecte l'état de porte ouverte et ne déclenche une alarme sonore.

9.2 MODIFICATION DES PARAMÈTRES

Il est possible de modifier les paramètres de fonctionnement de l'insert comme indiqué dans le Paragraphe 7.3.



Les paramètres demeurent inchangés tant qu'ils n'auront pas été modifiés, y compris après l'extinction de l'insert ou son débranchement.

9.3 EXTINCTION

Pour éteindre l'insert, appuyer sur la touche (⏻) pendant quelques secondes ; l'icône de la flamme s'éteindra.



Pour rallumer l'insert, il est conseillé d'attendre son refroidissement complet.



Il est conseillé d'éteindre l'insert en suivant scrupuleusement les indications ci-dessus et jamais en coupant l'arrivée de l'alimentation électrique.

9.4 FONCTIONNEMENT AVEC UN THERMOSTAT AMBIANT

En cas de contrôle de l'insert avec un thermostat (ou chrono-thermostat) extérieur, l'installateur doit programmer la configuration 2. Dans cette configuration, l'insert s'éteint lorsque le thermostat extérieur se déclenche (circuit ouvert).

L'insert se rallume automatiquement lorsque la température descend sous la valeur mise au point sur le thermostat extérieur (circuit fermé).



Au premier allumage ou si l'insert a été éteint depuis le clavier de commande (touche (⏻)), le rallumage doit s'effectuer depuis le clavier de commande.


L'insert s'arrêtera aussi si la température continue à augmenter malgré la modulation. Dans ce cas l'insert va se mettre en marche seulement si la différence entre la valeur de la température choisie et la température réelle est supérieur à 20° C.

9.5 FONCTIONNEMENT AVEC UNE SONDE AMBIANTE INSTALÉE SUR L'INSERT

L'insert peut être allumé/éteint manuellement ou de façon programmée.

L'insert module sa puissance en fonction de la température ambiante lue par la sonde à bord (l'insert maintient la température mise au point en consommant le moins possible).

Si la fonction "Eco-mode" a été activée, au lieu de moduler sa puissance, l'insert s'éteint lorsque la température programmée a été atteinte, et se rallume lorsque la température ambiante descend sous le delta défini (voir Paragraphe 10.3).

Il est possible de mettre au point la température ambiante souhaitée dans le menu température .

9.6 CONDITIONS DE TIRAGE

Le fonctionnement en continu en allure minimale, surtout pendant les périodes de redoux (tirage défavorable) favorise les dépôts de bistre et de goudron :

- alterner les périodes en allure minimale avec des retours en fonctionnement à allure maximale.

10 FONCTIONS DISPONIBLES

10.1 FONCTION TIMER

Cette fonction permet de programmer et d'assigner aux différents jours de la semaine des programmes personnalisés permettant d'allumer et/ou d'éteindre automatiquement l'insert.

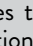


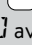

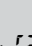
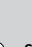


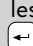






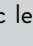
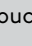
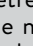


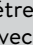
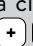
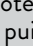
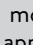
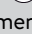
Il est possible de mettre au point jusqu'à six programmes personnalisés.

Dans chaque programme on peut mettre au point l'heure d'allumage et d'extinction ainsi que la température souhaitée.

Il est possible d'assigner jusqu'à 3 programmes pour chaque jour de la semaine.




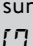
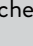



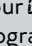









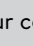
Les jours de la semaine sont identifiés par un chiffre allant de 1 à 7 : lundi = "d1"; mardi = "d2"; ... ; dimanche = "d7".

10.1.1 Mise au point des programmes








- À l'aide des touches  , sélectionner le menu Configuration  et appuyer sur .
- Sélectionner le mot de passe **[7]** avec la touche  et confirmer avec la touche .
- Sélectionner le mot sous-menu **[2]** et confirmer avec la touche .
- À l'aide des touches   faire défiler les programmes **PI ... PE**, à l'aide de la touche  sélectionner celui que l'on souhaite modifier.
- Le paramètre de l'heure d'allumage se met à clignoter, le modifier avec les touches   puis appuyer sur la touche .
- Le paramètre des minutes se met à clignoter, le modifier avec les touches   puis appuyer sur la touche .
- Le paramètre de l'heure d'extinction se met à clignoter, le modifier avec les touches   puis appuyer sur la touche .
- Le paramètre des minutes se met à clignoter, le modifier avec les touches   puis appuyer sur la touche .
- Le paramètre de la température souhaitée se met à clignoter, modifier le paramètre avec les touches   puis appuyer sur la touche .
- Appuyer la touche  pour confirmer la mise au point.

10.1.2 Assignation des programmes aux jours de la semaine

Cette fonction permet d'assigner jusqu'à 3 programmes différents à un jour déterminé.

- À l'aide des touches  , sélectionner le menu Configuration  et appuyer sur .
- Sélectionner le mot de passe **[7]** avec la touche  et confirmer avec la touche .
- Sélectionner le mot sous-menu **[1]** et confirmer avec la touche .
- Sélectionner avec les touches   le jour **[D1] ... [D7]** auquel on souhaite associer les programmes.
- Le sélectionner avec la touche .
- Le paramètre du premier programme à assigner se met à clignoter : **PI ... PE** ou **[OFF]** pour le désactiver.
- Modifier le paramètre avec les touches   puis appuyer sur la touche .
- Le paramètre du deuxième programme à assigner se met à clignoter : **PI ... PE** ou **[OFF]** pour le désactiver.
- Modifier le paramètre avec les touches   puis appuyer sur la touche .
- Le paramètre du troisième programme à assigner se met à clignoter : **PI ... PE** ou **[OFF]** pour le désactiver.
- Modifier le paramètre avec les touches   puis appuyer sur la touche  pour confirmer la mise au point.

10.1.3 Activation / Désactivation du timer




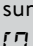
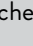

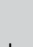



- À l'aide des touches  , sélectionner le menu Timer .
- Confirmer avec la touche .
- À l'aide des touches   faire défiler et sélectionner : **[ON]** pour activer le Timer ou **[OFF]** pour le désactiver.
- Appuyer sur la touche  pour confirmer la sélection.

Quand la minuterie est activée l'icône fixe  s'affiche.

10.2 FONCTION ÉCONOMIE "ÉCO MODE"

Cette fonction éteint l'insert lorsque la température ambiante programmée est atteinte. Si cette fonction n'est pas activée, l'insert module son fonctionnement pour maintenir la température programmée en consommant le moins possible. La fonction "Eco Mode" n'est disponible que dans la configuration 1.


Pour activer/désactiver cette fonction :

- À l'aide des touches  , sélectionner le menu Configuration  et appuyer sur .
- Sélectionner le mot de passe **[7]** avec la touche  et confirmer avec la touche .
- Sélectionner le sous-menu **[7]** et confirmer avec la touche .
- Mettre au point avec les touches  et  l'un des paramètres suivants :
"ECO" → Validation de la fonction "Éco Mode"
"OFF" → Désactivation de la fonction "Éco Mode"
- Appuyer sur la touche  pour confirmer la mise au point.


10.3 FONCTION DELTA DE RALLUMAGE

Le delta de rallumage est le nombre de degrés sous la température d'extinction au-delà duquel l'insert se rallume automatiquement. Par exemple, si l'insert est programmé pour s'éteindre à 20° C (Eco Mode activé) et le "Delta de rallumage" a été défini à 4° C, l'insert se rallumera lorsqu'il aura relevé une température inférieure ou égale à 16° C.

Pour modifier la valeur du delta de rallumage :

- À l'aide des touches ◀ ▶, sélectionner le menu Configuration  et appuyer sur ⏪.
- Sélectionner le mot de passe [7] avec la touche + et confirmer avec la touche ⏪.
- Sélectionner le sous-menu [8] et confirmer avec la touche ⏪.
- Le paramètre se met à clignoter, le modifier avec les touches + et - (0,5...5,0°C).
- Appuyer sur la touche ⏪ pour confirmer la mise au point.

10.4 FONCTION AUTONOMIE

Cette fonction permet d'afficher les heures d'autonomie restantes avant de devoir faire le ravitaillement en pellets. À l'aide des touches flèche, sélectionner l'icône  l'écran affichera les heures d'autonomie estimées avant de devoir faire le ravitaillement en pellets. L'autonomie est calculée sur la base des paramètres définis à ce moment-là sur l'insert.


Les valeurs estimées sont suffisamment fiables à condition que la valeur [FULL] soit sélectionnée et confirmée à chaque remplissage complet de pellets. La valeur [LO] indique l'état de réserve.

10.5 FONCTION RAVITAILLEMENT

Cette fonction permet d'enregistrer le remplissage de pellets dans la trémie.

Ainsi et, sur la base des paramètres de fonctionnement, l'insert est en mesure de calculer les heures d'autonomie avant de devoir remplir à nouveau la trémie.

Après avoir rempli complètement la trémie de pellets :

- À l'aide des touches ◀ ▶, sélectionner l'icône du combustible  puis appuyer sur la touche ⏪.
- À l'aide des touches + - sélectionner l'indication [FULL] puis appuyer sur la touche ⏪.
- Pour désactiver cette fonction, sélectionner [OFF] au lieu de [FULL].



10.6 RALLUMAGE APRÈS UNE COUPURE DE COURANT

Après une interruption de courant, l'insert se rallume automatiquement et effectue un autodiagnostic au retour de l'alimentation.

10.7 FONCTION "BLOCAGE CLAVIER"

Cette fonction permet de bloquer le clavier de commande afin de prévenir toute modification intempestive.

Pour activer/désactiver cette fonction :


- À l'aide des touches ◀ ▶, sélectionner le menu Configuration  et appuyer sur ⏪.
- Sélectionner le mot de passe [7] avec la touche + et confirmer avec la touche ⏪.
- Sélectionner le sous-menu [10] et confirmer avec la touche ⏪.
- À l'aide des touches + - mettre au point l'un des paramètres suivants :
 - "OFF" → Verrouillage clavier désactivé
 - "LO" → Seule la touche allumage/extinction  est activée
 - "HI" → Verrouillage clavier activé
- Appuyer sur la touche ⏪ pour confirmer la mise au point

10.8 TEMPÉRATURE MINIMUM

(Uniquement en configuration 1)





Il est possible de programmer une température minimum en dessous de laquelle l'insert s'allume (en-dehors des tranches horaires programmées).


Pour modifier le paramètre de la température "minimum" :


- À l'aide des touches ◀ ▶, sélectionner le menu Configuration  et appuyer sur ⏪.
- Sélectionner le mot de passe [7] avec la touche + et confirmer avec la touche ⏪.
- Sélectionner le sous-menu [9] et confirmer avec la touche ⏪.
- Le paramètre se met à clignoter, le modifier avec les touches + et - (OFF ; 3...20°C).
- Appuyer sur la touche ⏪ pour confirmer la mise au point.

11 GESTION DES ALARMES

Un dysfonctionnement est signalé par la procédure suivante :

- 1) avertissement sonore (bip),
- 2) allumage de l'une des icônes suivantes :   ,
- 3) s'il s'agit d'une alarme, l'insert s'éteint,
- 4) l'effleurement prolongé de la touche "annuler"  affiche le code de l'alarme :

CODE ALARME / MESSAGE	DESCRIPTION	CAUSES PROBABLES	LED
E001	Clavier de commande défectueux	Défaut du clavier de commande.	
E002	Non réception du signal de la télécommande	Défaut du clavier de commande.	
E004	Coupure de liaison	Coupure ou débranchement du câble reliant la carte au clavier de commande. Ignorer cette alarme, si elle s'affiche pendant le changement de configuration.	
E101	Allumage raté	Absence de pellets. Qualité du pellet. Défaut du système d'allumage. Brasero sale.	
E105	Alarme sonde pellets	Sonde de pellets défectueuse ou déconnecté.	
E108	Alarme de surchauffe	Surchauffe de la trémie de pellets.	
E109	Alarme de pression	Système d'évacuation de la fumée sale. Usure des joints d'étanchéité. Air comburant insuffisant.	
E110	Dysfonctionnement sonde de température	Sonde air défectueuse.	
E111	Dysfonctionnement sonde fumée	Sonde température fumée défectueuse.	
R001	Niveau pellets insuffisant (icône clignotante)	Pellets en cours d'épuisement.	
R002	Avertissement entretien programmé (icônes clignotantes)	L'insert requiert un entretien régulier à effectuer par un personnel spécialisé.	 
R007	Dysfonctionnement capteur de pression (icône clignotante)	Défaut du capteur de pression ou de la carte.	
----	Nettoyage de l'insert	Chambre de combustion, braséro ou système d'évacuation de la fumée sales. Encrassement ou décrochement des tuyaux de relevé de la pression. Encrassement de l'arrivée de l'air comburant.	
----	Allumage raté	Absence de pellets. Défaut de la résistance d'allumage. Joints usés. Mauvais positionnement du braséro.	

Après avoir vérifié le message, l'alarme peut être effacée en appuyant pendant quelques secondes la touche d'allumage/extinction .

En cas d'affichage du code [E108], réenclencher manuellement le thermostat situé au dos de l'insert puis effacer l'alarme (Fig. 11.1), (opération à suivre selon des prescriptions d'un revendeur agréé).

On peut à présent rallumer l'insert.



Fig. 11.1

12 ENTRETIEN

12.1 MESURE DE SÉCURITÉ

Avant d'effectuer toute opération d'entretien, adopter les mesures suivantes :

- Vérifier si tous les éléments de l'insert sont froids.
- Vérifier si les cendres sont complètement éteintes.
- Endosser l'équipement de protection individuelle prévu par la directive 89/391/CEE.
- Vérifier si l'interrupteur est désactivé.
- Vérifier si l'alimentation ne peut pas être rétablie accidentellement, débrancher la fiche de la prise murale.
- Opérer toujours avec des outils appropriés aux opérations d'entretien.
- À la fin des opérations d'entretien et avant de remettre l'insert en service, remonter tous les protecteurs et réactiver tous les dispositifs de sécurité.

L'utilisation d'un aspirateur adapté (modèle bidon) peut simplifier le nettoyage des cendres.

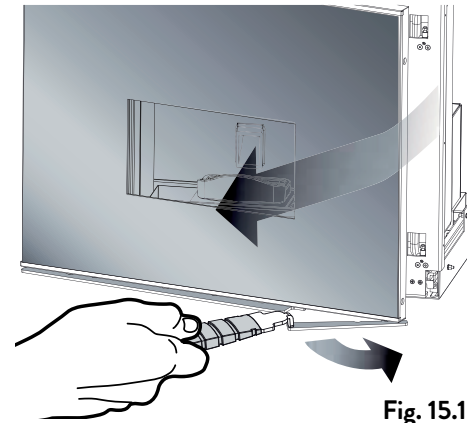


Fig. 15.1

12.2 ENTRETIEN ORDINAIRE À L'ADRESSE DE L'UTILISATEUR

12.2.1 Nettoyage interne du foyer

L'insert requiert un nettoyage simple mais fréquent pour pouvoir assurer un rendement efficace et un fonctionnement régulier.



Ce nettoyage doit s'effectuer avec l'insert éteint et froid. Agir sur la poignée ou sur le levier (selon le modèle de l'insert) pour ouvrir la porte du foyer (Fig. 15.1).

12.2.2 Nettoyage quotidien

Enlever les cendres qui se déposent dans le foyer (Fig. 15.3). Ce nettoyage a pour but d'assurer la circulation de l'air de combustion par les ouvertures du BRASERO.

12.2.3 Nettoyage du cendrier

(POUR LES MODÈLES DOTÉS D'UN CENDRIER)

Le nettoyage du compartiment à cendres doit être effectués quotidiennement ou selon les besoins.

Ouvrir la porte du foyer et aspirer avec un aspirateur idoine les cendres qui se sont déposées dans le cendrier à côté du brasero (Fig. 15.6).

12.2.4 Nettoyage de la porte vitrée

Nettoyer avec un chiffon humide ou du papier humidifié et passé dans les cendres. Frotter jusqu'à ce que la vitre soit propre. On peut aussi utiliser un nettoyant pour fours de cuisine. Ne pas nettoyer la porte vitrée pendant la marche de l'insert et ne pas utiliser d'éponges abrasives.

Ne pas humidifier la garniture de la porte au risque de l'endommager.

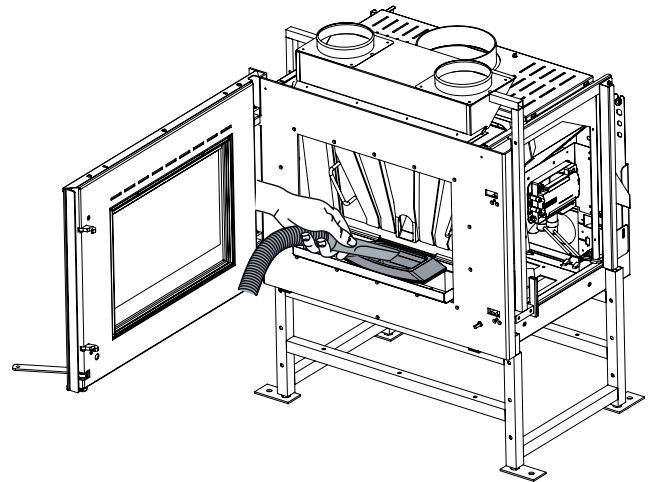


Fig. 15.3

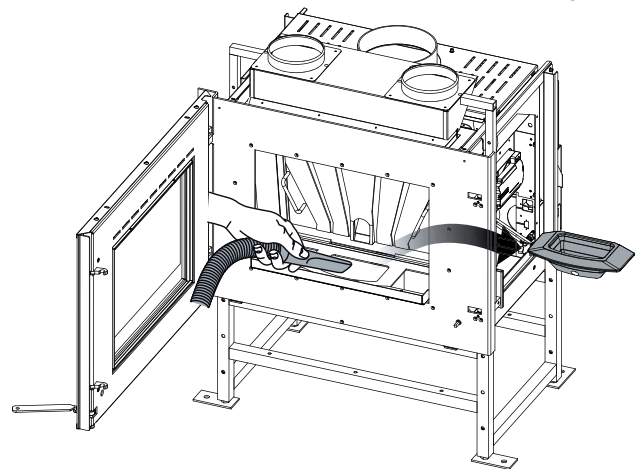


Fig. 15.3.1

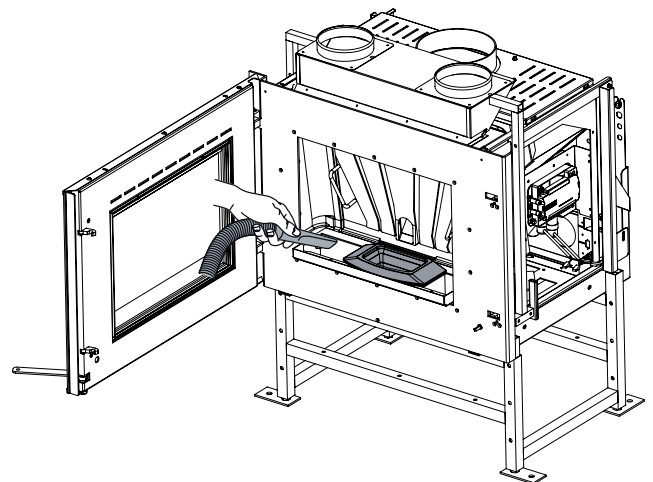


Fig. 15.6

12.2.5 Nettoyage de la chaudière

La CHAUDIÈRE doit être nettoyée à fond au moins deux fois par saison, ce qui nécessite le démontage du panneau de fond en fonte lorsque l'insert est froid.

Pour ce faire, il faut d'abord retirer le brasero en fonte, puis procéder ainsi :

- 1) soulever le panneau en fonte de façon à ce qu'il sorte des encastresments situés dans la partie basse (certains modèles sont dotés d'une poignée pour en favoriser l'extraction (Fig. 15.7) ;
- 2) incliner la partie inférieure du panneau en fonte vers la porte et le retirer complètement (Fig. 15.7) ;
- 3) aspirer la cendre ou la suie qui s'est déposée derrière le panneau de fond (Fig. 15.8).



La présence de condensats est le signe d'éventuelles infiltrations d'eau, d'un refroidissement excessif de la fumée ou d'utilisation de pellets de mauvaise qualité.

Il est conseillé d'en identifier la cause afin de rétablir le bon fonctionnement de l'appareil.



À la fin du nettoyage, remonter tous les éléments dans leur logement respectif.

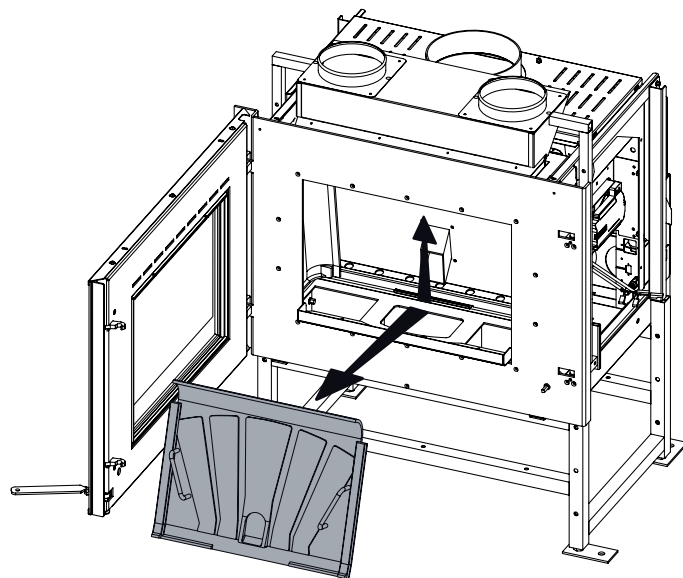


Fig. 15.7

12.2.6 Nettoyage de l'habillage

Le nettoyage de l'habillage de l'insert doit s'effectuer avec un chiffon sec et non abrasif.



Ne pas utiliser de détergents et ne pas procéder à ce nettoyage lorsque l'insert est chaud.

12.2.7 Nettoyage de la vis sans fin

En cas d'obstruction du tuyau d'alimentation qui, du réservoir, achemine les pellets vers la chambre de combustion, procéder comme suit :

- retirer la grille de protection présente à l'intérieur du réservoir en dévissant à l'aide d'un tournevis les quatre vis à tête cruciforme ;
- retirer la fixation de la plaque d'inspection (Fig. 8.3.1) ;
- retirer la plaque d'inspection en dévissant la poignée noire moletée (Fig. 8.3.2) ;
- éliminer les résidus de pellets présents à l'intérieur du tuyau d'alimentation, en utilisant à cet effet un tournevis (Fig. 8.3.3).



Les opérations de nettoyage ne doivent être effectuées que par du personnel qualifié.

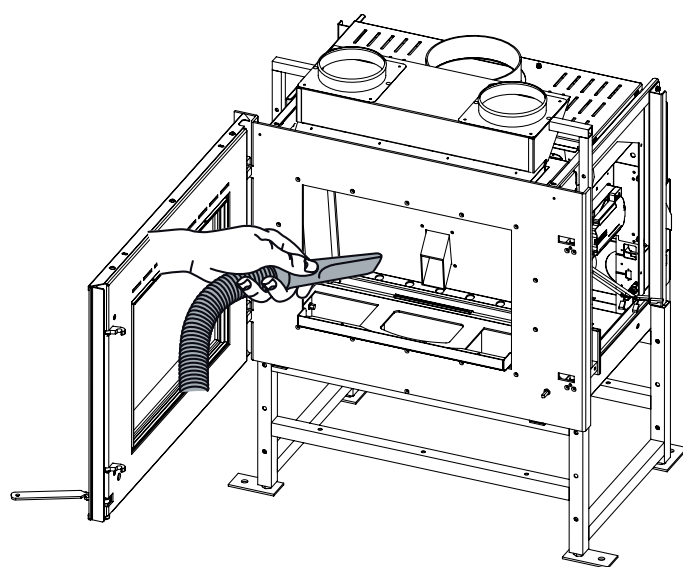


Fig. 15.8

12.2.8 Nettoyage du conduit de fumée

Le conduit de fumée doit être nettoyé au moins deux fois par an, au début et à la moitié de la saison hivernale, et chaque fois que nécessaire (Fig. 15.9).

En présence de parcours horizontaux, il faut vérifier et éliminer les dépôts de cendres et de suie avant qu'ils n'encrassent le conduit de fumée.

Une absence ou une négligence de nettoyage entraîne des problèmes de fonctionnement de l'insert tels que :

- mauvaise combustion ;
- noircissement de la vitre ;
- encrassement du brasero avec dépôts de cendres et pellets ;
- dépôt de cendres et incrustations sur l'échangeur avec comme conséquence un mauvais rendement.

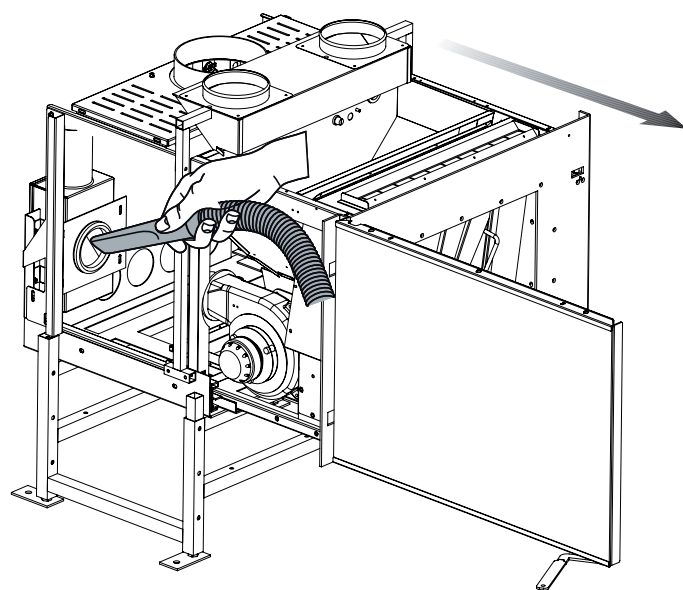


Fig. 15.9



Fig. 8.3.1



Fig. 8.3.2






Fig. 8.3.3

12.3 ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE

L'insert à pellets est un générateur de chaleur à combustible solide et requiert à ce titre un entretien extraordinaire annuel qui doit être effectué par un revendeur JØTUL agréé, une fois par an et de préférence en début de saison.

Cet entretien a pour but de vérifier le fonctionnement parfait de toutes les pièces.

Si les icônes   s'affichent simultanément sur le clavier de commande, il faut contacter immédiatement le revendeur agréé pour effectuer l'entretien extraordinaire de l'insert.

Cette signalisation peut s'effacer provisoirement en effleurant la touche  et on peut ensuite rallumer l'insert sans problème.

Cette signalisation continuera à s'afficher tant qu'un revendeur agréé n'aura pas effectué l'entretien extraordinaire et effacé les heures de fonctionnement.

PROGRAMME DE CONTRÔLE ET/OU D'ENTRETIEN

	À CHAQUE ALLUMAGE	HEBDOMADAIRE	1 MENSUEL	6 MENSUEL	1 ANNUEL
Brasero	X				
Tiroir / Cendrier	X				
Vitre		X			
Chambre de combustion		X			
Fourreau porte résistance		X			
Collecteur de fumée			X		
Jointes porte et brasero					X
Conduit évacuation fumée				X	
Extracteurs					X

13 DÉSOSSEMENT ET MISE AU REBUT

Le désossement et la mise au rebut de l'insert sont à la charge et sous la responsabilité exclusive du propriétaire, qui devra agir dans l'observance de la législation en vigueur dans son pays en matière de sécurité et de préservation de l'environnement.

Le désossement et la mise au rebut de l'insert peuvent être confiés à des tiers à condition qu'il s'agisse d'entités autorisées au ramassage et au traitement des déchets en question.



INDICATION : respecter toujours la législation en vigueur dans le pays où s'opère le traitement des déchets et éventuellement pour la déclaration de mise au rebut.



ATTENTION : toutes les opérations de désossement doivent s'effectuer avec l'insert éteint et débranché du secteur.

- enlever les composants électriques ;
- trier les accumulateurs prévus dans les cartes électroniques ;
- faire appel à des entreprises spécialisées pour traiter la structure de l'insert.

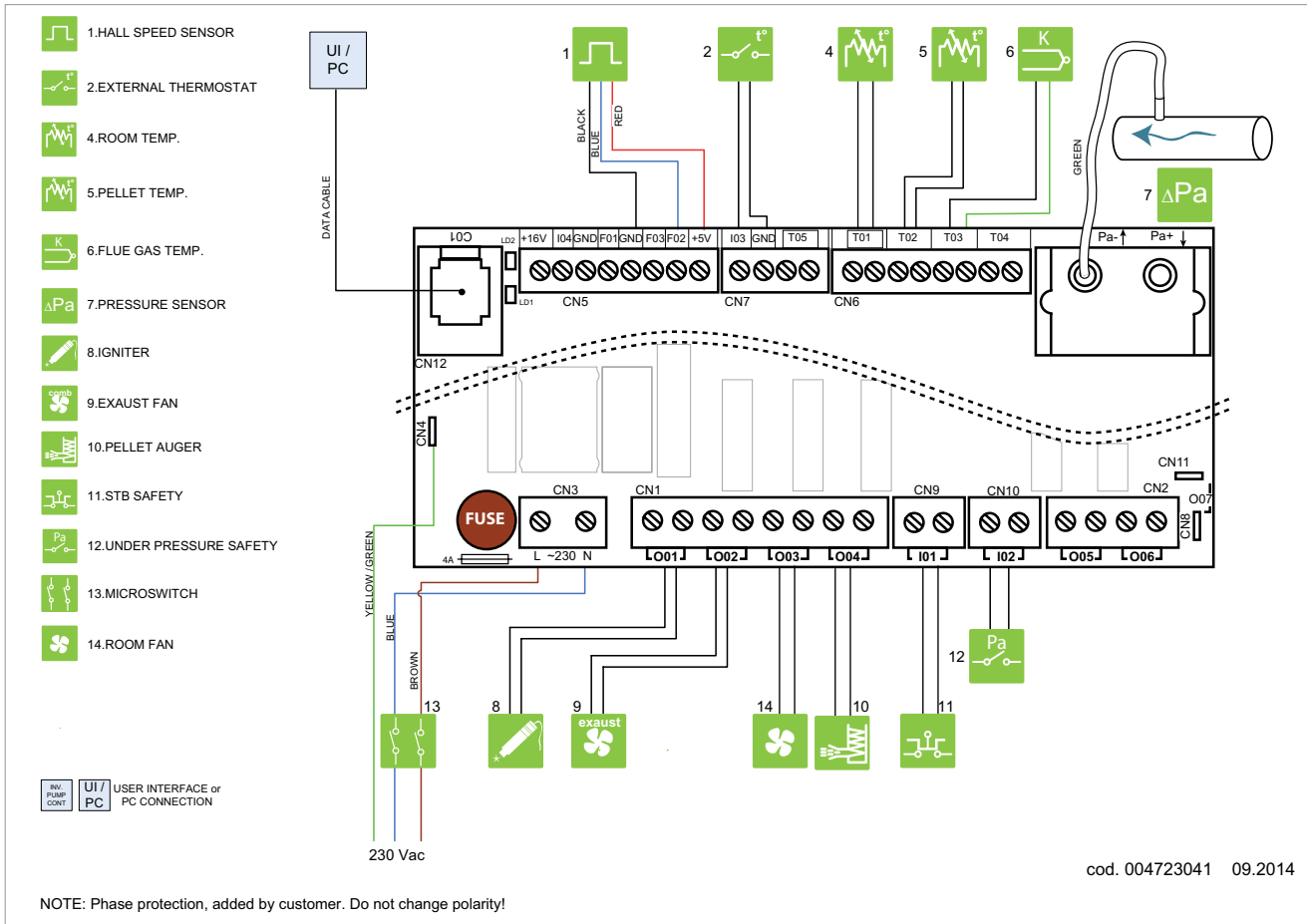


ATTENTION : il est interdit d'abandonner l'insert n'importe où, car cela constituerait un grave danger pour les hommes et les animaux.








En cas de dommages à des personnes et à des animaux, la responsabilité en incombe toujours au propriétaire.

LORS DU DÉSOSSEMENT, DÉTRUIRE LE MARQUAGE CE, CETTE NOTICE ET LES AUTRES DOCUMENTS RELATIFS A CET INSERT.

SCHÉMA DE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE



LÉGENDE ÉTIQUETTE

		ITALIANO	ENGLISH	FRANCAIS	DEUTSCH	ESPAÑOL
	1	SENSORE DI HALL	EXHAUST FAN SPEED SENSOR	CAPTEUR DE HALL	HALL FUEHLER	SONDA REGULAD. VELOC. TURBINA HUMOS
	2	TERMOSTATO ESTERNO	THERMOSTAT	THERMOSTAT	RAUMTEMPERATURREGLER	TERMOSTATO
	4	SONDA AMBIENTE	ROOM PROBE	SONDE AMBIANT	RAUMSONDE	SONDA AMBIENTE
	5	SONDA PELLETT	PELLET PROBE	SONDE PELLETT	PELLETSONDE	SONDA PELLETT
	6	SONDA FUMI	FLUE PROBE	SONDE DES FUMÉES	RAUCHSONDE	SONDA HUMOS
		DIFFERENZIALE DI PRESSIONE	PRESSURE DIFFERENTIAL	DIFFERENTIAL DE PRESSION	DRUCKDIFFERENZIAL-SENSOR	DIFERENCIAL DE PRESION
	8	RESISTENZA AD INCANDESCENZA	IGNITER	RESISTANCE	GLUTWIDERSTAND	RESISTENCIA
	9	VENTILATORE SCARICO FUMI	EXHAUST FAN	EXTRACTEUR DES FUMÉES	ABGASVENTILATOR	TURBINA EXPULSION HUMOS
	10	DOSATORE CARICAMENTO	FEEDING SYSTEM	SYSTEME D'ALIMENTATION	SPENDER	DOSADOR
	11	TERMOSTATO DI SICUREZZA	THERMOSTAT	THERMOSTAT	RAUMTEMPERATURREGLER	TERMOSTATO
	12	PRESSOSTATO	VACUUM SWITCH	PRESSOSTAT	DRUCKWAECHTER	PRESOSTATO
	13	MICROSWITCH	MICROSWITCH	MICROSWITCH	MICROSWITCH	MICROSWITCH
		VENTILATORE AMBIENTE	ROOM FAN	VENTILATEUR AMBIANT	RAUMLUFTGEBLAESE*	VENTILADOR DE CONVECCION
		PANNELLO COMANDI	DISPLAY	TABLEAU DE COMMANDE	STEUERPANEEL	PANEL DE MANDO

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

JØTUL PC 1200 / PI 1200

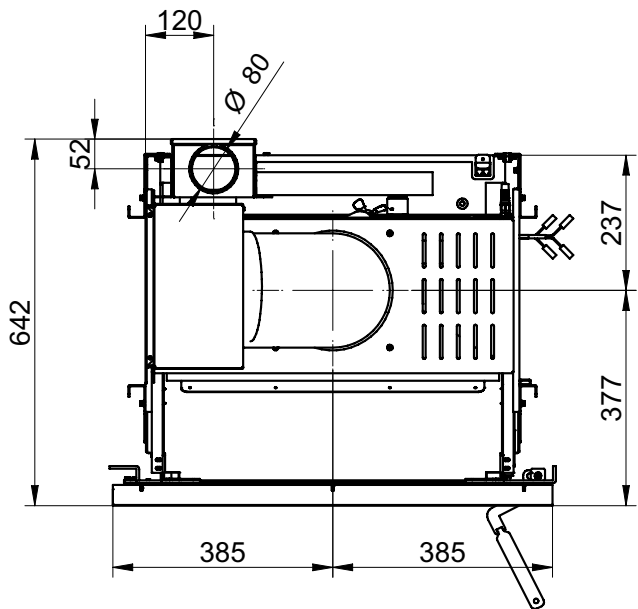
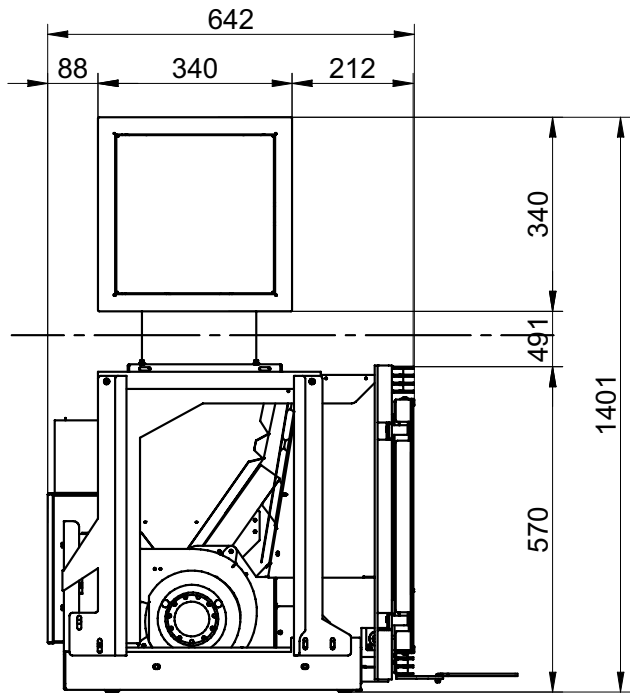
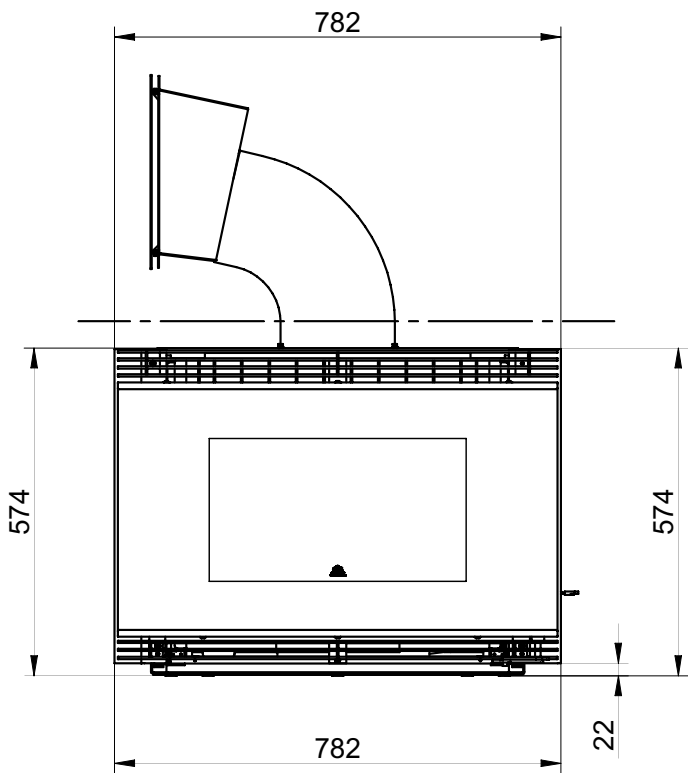
(conforme à la norme EN 14785)

	Min	Max
*Puissance thermique globale (rendement)	3,94 kW	11,8 kW
Rendement	90,1 %	87,5 %
Température fumée	108 °C	217 °C
Débit de fumée	4,4 g/s	7,6 g/s
Consommation horaire	0,9 kg/h	2,8 kg/h
Émission de CO (13 % O ₂)	310 mg/Nm ³	163 mg/Nm ³
Évacuation fumées	Ø 8 cm	
Prise d'air	Ø 8 cm	
Poids	160 kg	
Combustible	Pellets	
Capacité réservoir d'alimentation	23 kg	
Tirage	12(±2) Pa	
Surface chauffée	100 m ²	
Foyer indiqué pour des volumes non inférieurs à	60 m ³	

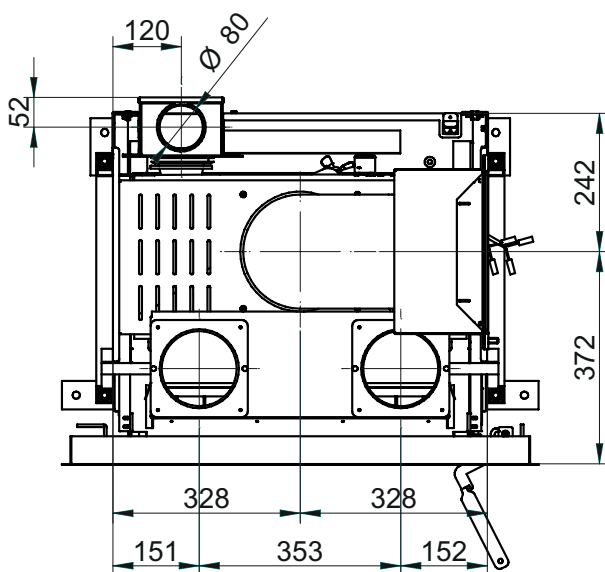
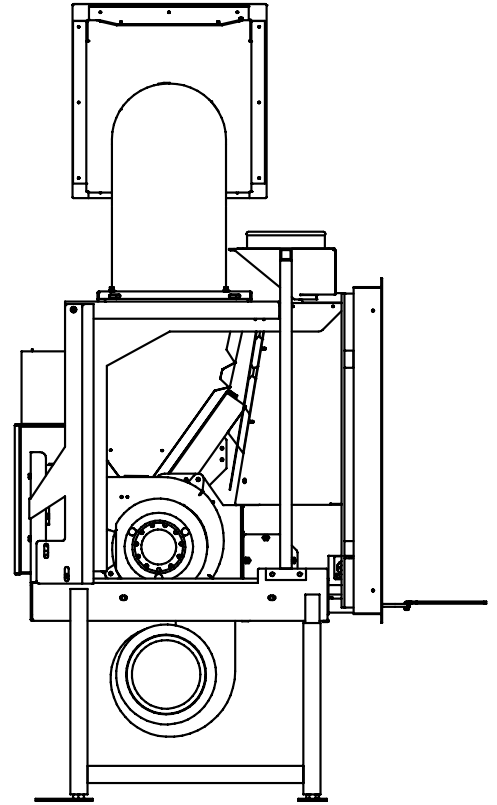
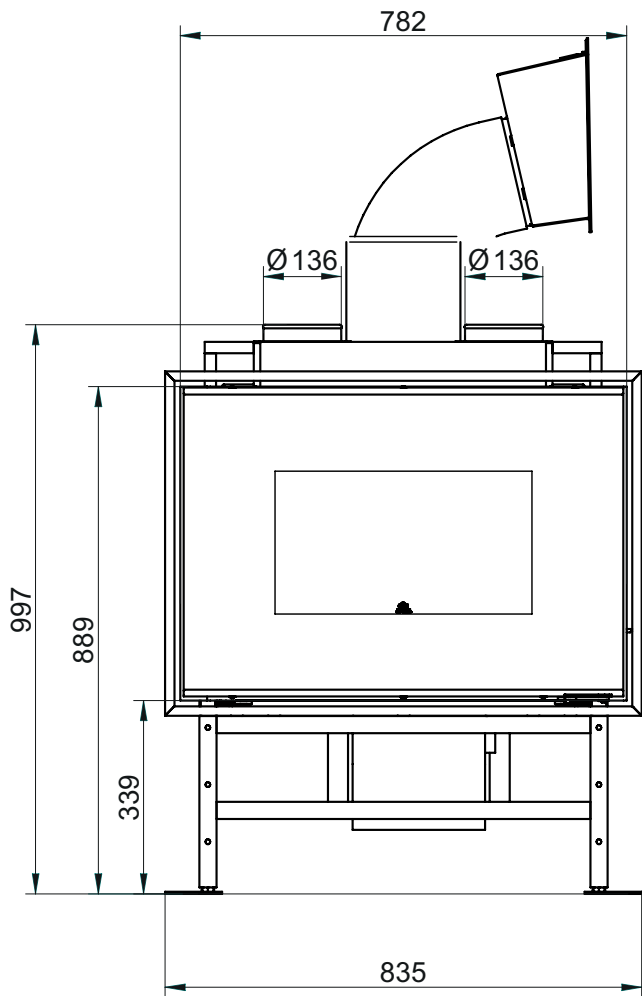
STANDARDS ÉLECTRIQUES

Tension	230 V
Fréquence	50 Hz
Puissance maximum absorbée en fonctionnement	110 W
Allumage électrique	400 W

DIMENSIONS JØTUL PC 1200



DIMENSIONS JØTUL PI 1200



Jøtul vise sans cesse à améliorer ses produits.
C'est pourquoi il se réserve le droit de modifier les spécifications,
couleurs et équipements sans avis préalable.



Jøtul France
3, chemin du Jubin
69574 DARDILLY
www.jotul.fr